

DOCUMENT DE TRAVAIL



Laboratoire Central de Surveillance de la Qualité de l'Air



Bilan d'implantation des sites en dépassement PM_{10} (au 21/06/2011)

François MATHE

juin 2011

DOCUMENT DE TRAVAIL

DOCUMENT DE TRAVAIL



PREAMBULE

Le Laboratoire Central de Surveillance de la Qualité de l'Air

Le Laboratoire Central de Surveillance de la Qualité de l'Air est constitué de laboratoires de l'Ecole des Mines de Douai, de l'INERIS et du LNE. Il mène depuis 1991 des études et des recherches finalisées à la demande du Ministère chargé de l'environnement, sous la coordination technique de l'ADEME et en concertation avec les Associations Agréées de Surveillance de la Qualité de l'Air (AASQA). Ces travaux en matière de pollution atmosphérique supportés financièrement par la Direction Générale de l'Energie et du Climat du Ministère de l'Ecologie, de l'Energie, du Développement Durable et de la Mer sont réalisés avec le souci constant d'améliorer le dispositif de surveillance de la qualité de l'air en France en apportant un appui scientifique et technique aux AASQA.

L'objectif principal du LCSQA est de participer à l'amélioration de la qualité des mesures effectuées dans l'air ambiant, depuis le prélèvement des échantillons jusqu'au traitement des données issues des mesures. Cette action est menée dans le cadre des réglementations nationales et européennes mais aussi dans un cadre plus prospectif destiné à fournir aux AASQA de nouveaux outils permettant d'anticiper les évolutions futures.

Bilan d'implantation des sites en dépassement PM₁₀

Avant propos :

Seuls les sites en dépassement PM₁₀ sur 16 zones ont été considérés :

- Marseille (8 stations – 3 trafic, 4 urbaines, 1 industrielle)
- Toulon (1 station trafic)
- Avignon (2 stations – 1 trafic, 1 périurbaine)
- La Zone littorale urbanisée des Alpes Maritimes (3 stations - 1 urbaine, 2 industrielles)
- Paris (8 stations – 7 trafic, 1 urbaine)
- Valenciennes (5 stations – 1 trafic, 3 urbaines, 1 industrielle)
- Dunkerque PPA (6 stations – 1 trafic, 3 (péri)urbaines, 2 industrielles)
- Lille PPA (6 stations (péri)urbaines)
- Le Territoire Nord Pas de Calais (10 stations – 1 trafic, 8 urbaines, 1 industrielle)
- Grenoble PPA (4 stations – 2 trafic, 2 urbaines)
- Strasbourg (3 stations – 2 trafic, 1 urbaine)
- Montbéliard / Belfort (3 stations – 2 trafic, 1 urbaine)
- Lyon PPA (8 stations – 3 trafic, 5 urbaines)
- Le Reste région Rhône-Alpes (8 stations – 3 trafic, 5 urbaines)
- Bordeaux (1 station trafic)
- La Réunion (2 stations – 1 trafic, 1 urbaine)

Soit un total de 79 sites

- La notion de dépassement PM₁₀ porte sur les 35 jours de dépassement de la VLJ. Les sites en dépassement PM₁₀ de la VLA sont précisés le cas échéant. La période considérée va de 2005 à 2010 (l'année 2010 s'est basée sur des données transmises par l'ADEME en janvier 2011. Il s'agit donc de données non validées, susceptibles d'évoluer.
- Le site d'Airparif sur le périphérique (site n° 04053 « Bd Périphérique Auteuil ») est donné à titre indicatif (site retiré du Reporting en 2008)
- Certaines stations sont déclarées fermées en 2008 (2), 2009 (8) ou 2010 (3)
- Les critères d'implantation (macro- et micro-implantation) de la Directive 2008/50/CE sont rappelés en annexe 1. Si certains critères de la Directive sont non chiffrés ou peuvent être qualifiés d'« imprécis », les points pouvant être examinés sont a minima la hauteur de prélèvement, le dégagement du point de prélèvement et l'éloignement par rapport à la voie de circulation (pour les sites trafic)
- Le Guide ADEME « Classification et critères d'implantation des stations de surveillance de la qualité de l'air – 2003 » donnent également des préconisations concernant l'implantation des sites, tant sur le plan macro que micro local, ainsi que des éléments de validation « a posteriori » (ex : rapport NO/NO₂)

1) bilan global :

Rappel de la situation française en stations fixes de mesure de la qualité de l'air :

Sur la base des informations extraites de la BDQA, au 31/05/2011, le dispositif national (France + DOM) comporte 776 sites en activité répertoriés (**c'est à dire identifiés par un n° distinct dans l'ex-BDQA**) répartis de la manière suivante :

- 276 sites dits « urbain »
- 135 sites dits « périurbain »
- 90 sites dits « trafic »
- 67 sites dits « rural régional »
- 11 sites dits « rural national »
- 130 sites dits « industriel »
- 27 sites dits « météo » (mesure exclusive de paramètres météorologiques)
- 23 sites dits d' « observation spécifique »
- 17 sites dits « non défini » (ex : en cours d'installation)

Cette clé de répartition sera mise à jour lors de la consultation des AASQA à l'aide d'un questionnaire similaire à celui utilisé pour la demande d'information sur les stations en dépassement PM

78 sites sont concernés par le contentieux PM (la station n° 04053 d'Airparif ayant été retirée du Reporting en 2008), la répartition est la suivante :

- 31 sites « trafic »
- 31 sites « urbain »
- 8 sites « péri-urbain »
- 8 sites « industriel »

Un descriptif détaillé de chaque site est donné au § 2.

2) bilan détaillé :

2-1) les sites trafic :

AASQA : Atmo PACA

Nom & n° BDQA du site : Marseille Timone n° 03002

Vue aérienne :



Environnement microlocal :



Coordonnées géographiques : Latitude : 43° 17' 24,19" N / Longitude : 5° 24' 0,88" E

Distance au bord de la route : < 15 m

Polluants mesurés : BTX (tubes passifs), NO/NO_x, PM₁₀

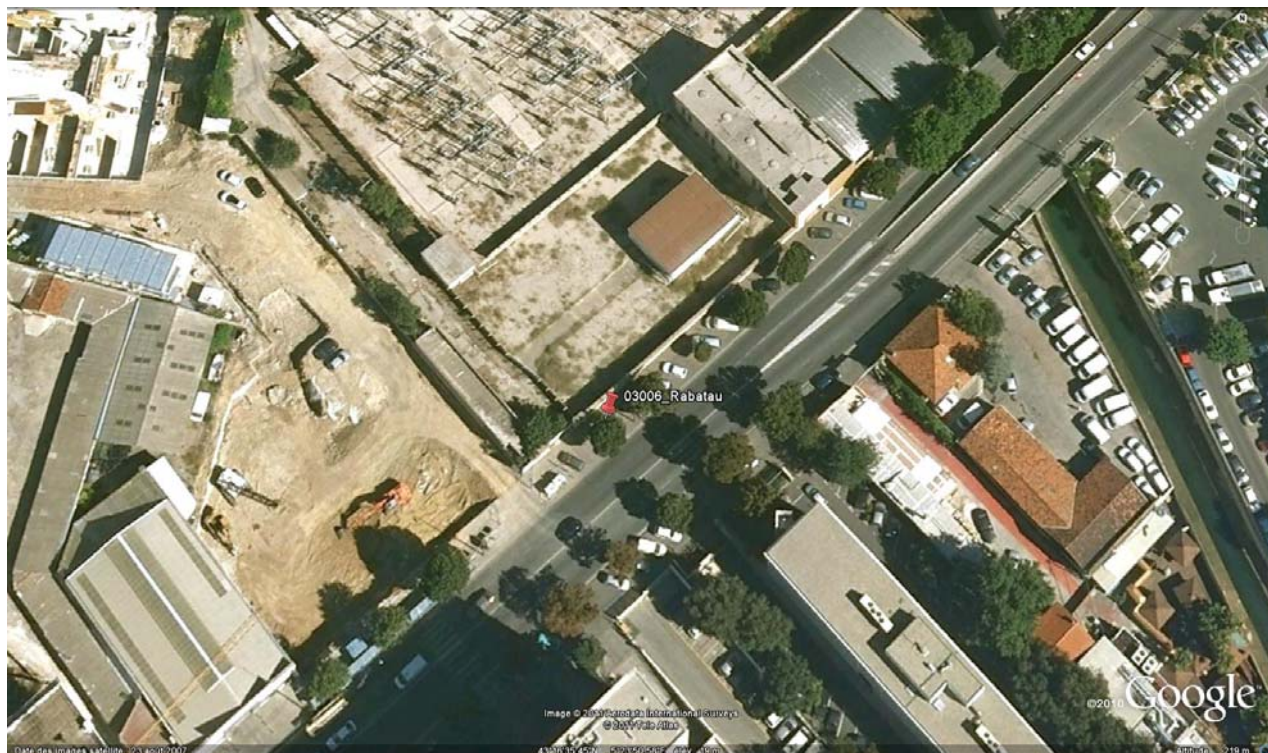
Objectifs déclarés : surveiller la pollution sur une voie large à grande fréquentation, Participation à la procédure d'alerte urbaine

Conclusion : station répondant aux critères européens & nationaux d'implantation de site

AASQA : Atmo PACA

Nom & n° BDQA du site : Marseille Rabatau n° 03006

Vue aérienne :



Environnement microlocal :



Coordonnées géographiques :

Latitude : 43° 16' 34,87" N

Longitude : 5° 23' 49,69" E

Distance au bord de la route : < 3 m

Polluants mesurés : NO/NO_x, PM₁₀

Objectifs déclarés : surveiller la pollution en centre ville de Marseille sur un boulevard très fréquenté, Participation à la procédure d'alerte urbaine

Conclusion : station répondant aux critères européens & nationaux d'implantation de site

AASQA : Atmo PACA

Nom & n° BDQA du site : Aix Roy René n° 03021

Vue aérienne :



Environnement microlocal :



Coordonnées géographiques : Latitude : 43° 31' 26,69'' N / Longitude : 5° 26' 56,54'' E

Distance au bord de la route : ≈ 8 m

Polluants mesurés : BTX (tubes passifs), NO/NO_x, PM₁₀

Objectifs déclarés : surveiller la pollution en centre ville d'Aix-en-Provence + Participation à la procédure d'alerte urbaine

Conclusion : station répondant aux critères européens & nationaux d'implantation de site

AASQA : Atmo PACA

Nom & n° BDQA du site : Toulon Foch n° 03068

Vue aérienne :



Environnement microlocal :



Coordonnées géographiques :

Latitude : 43° 07' 36,53" N

Longitude : 5° 55' 17,13" E

Distance au bord de la route : ≈ 5 m

Polluants mesurés :

BTX (tubes passifs), NO/NO_x, PM₁₀

Objectifs déclarés :

Participation à la procédure d'alerte urbaine

NB : site ayant dépassé la VLA en 2007

Réponse Atmo PACA à la demande d'informations complémentaires :

Même si le public n'a pas accès direct à cette zone, le site est représentatif de la portion proche sur laquelle de grands immeubles d'habitation bordent l'axe. Les modélisations effectuées montrent que ce site est représentatif des 3 grandes pénétrantes de la ville. Si des travaux importants ont effectivement influencé le site les années précédentes, l'impact de ces travaux ont influencé l'ensemble du centre-ville (3 sites temporaires dédiés en attestent). Des études relatives aux travaux de la traversée souterraine de Toulon A50-A57 sont téléchargeables sur le site d'Atmo PACA (http://www.atmopaca.org/html/etude_tunnel_toulon.php)

Conclusion : Pour moi, station répondant aux critères européens & nationaux d'implantation de site, station conservée pour le Reporting ?

AASQA : Atmo PACA

Nom & n° BDQA du site : Avignon Semard n° 03087

Vue aérienne :



Environnement microlocal :



Coordonnées géographiques :

Latitude : 43° 56' 13,49'' N

Longitude : 4° 49' 29,85'' E

Distance au bord de la route : ≈ 5 m

Polluants mesurés : BTX (tubes passifs), NO/NO_x, PM₁₀

Objectifs déclarés : Participation à la procédure d'alerte urbaine

Station créée le 02/11/2009

Flux véhicules : 22600 véh/jour

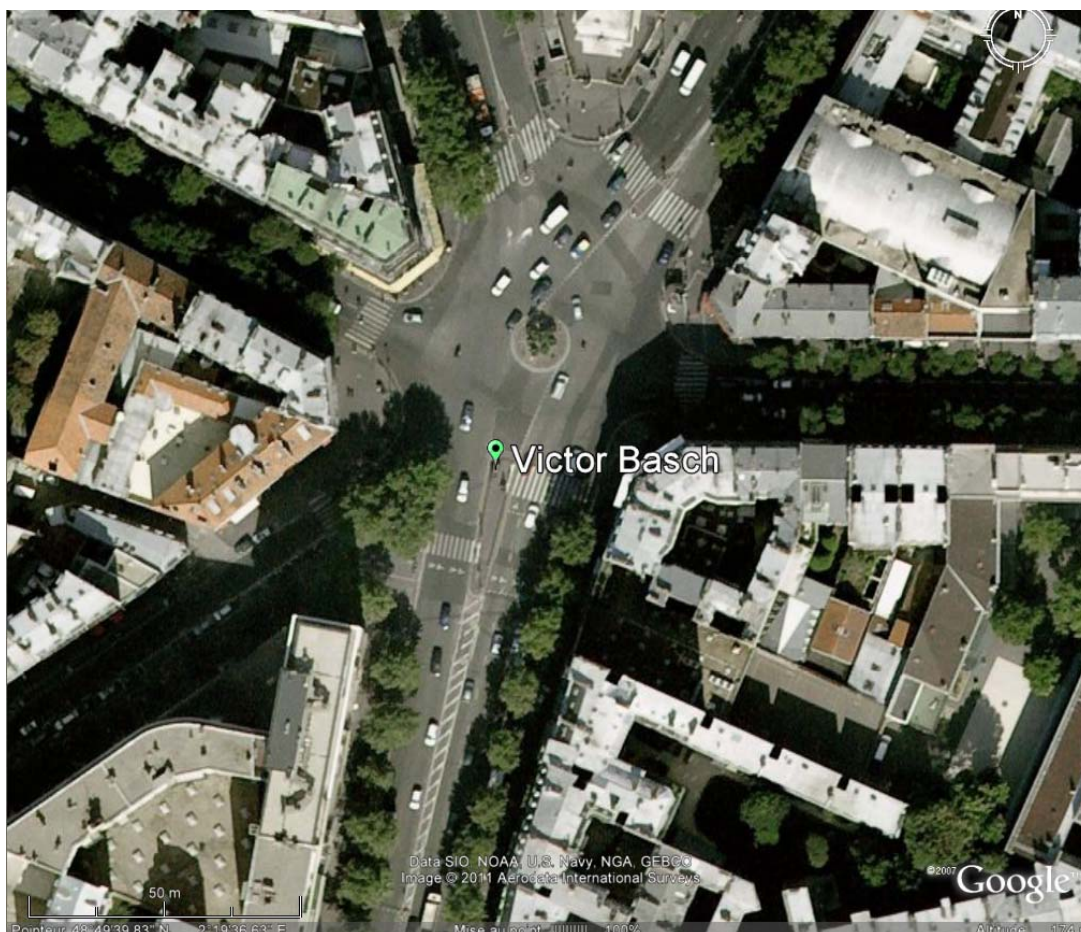
Type de voie surveillée: Urbaine 2 x 1 (largeur: 6 à 8 mètres)

Conclusion : station répondant aux critères européens & nationaux d'implantation de site

AASQA : AIRPARIF

Nom & n° BDQA du site : Place Victor Basch n° 04012

Vue aérienne :



Environnement microlocal :



Coordonnées géographiques :

Latitude : 48° 49' 40" Nord

Longitude : 2° 19' 39" Est

Distance au bord de la route : ≈ 1 m

Polluants mesurés :

CO, NO/NO_x, PM₁₀, BTX (tubes passifs)

Objectifs déclarés :

Participation à la procédure d'alerte urbaine
+ calcul indice CITEAIR + modélisation

NB : site ayant dépassé la VLA en 2007

Réponse Airparif à la demande d'informations complémentaires :

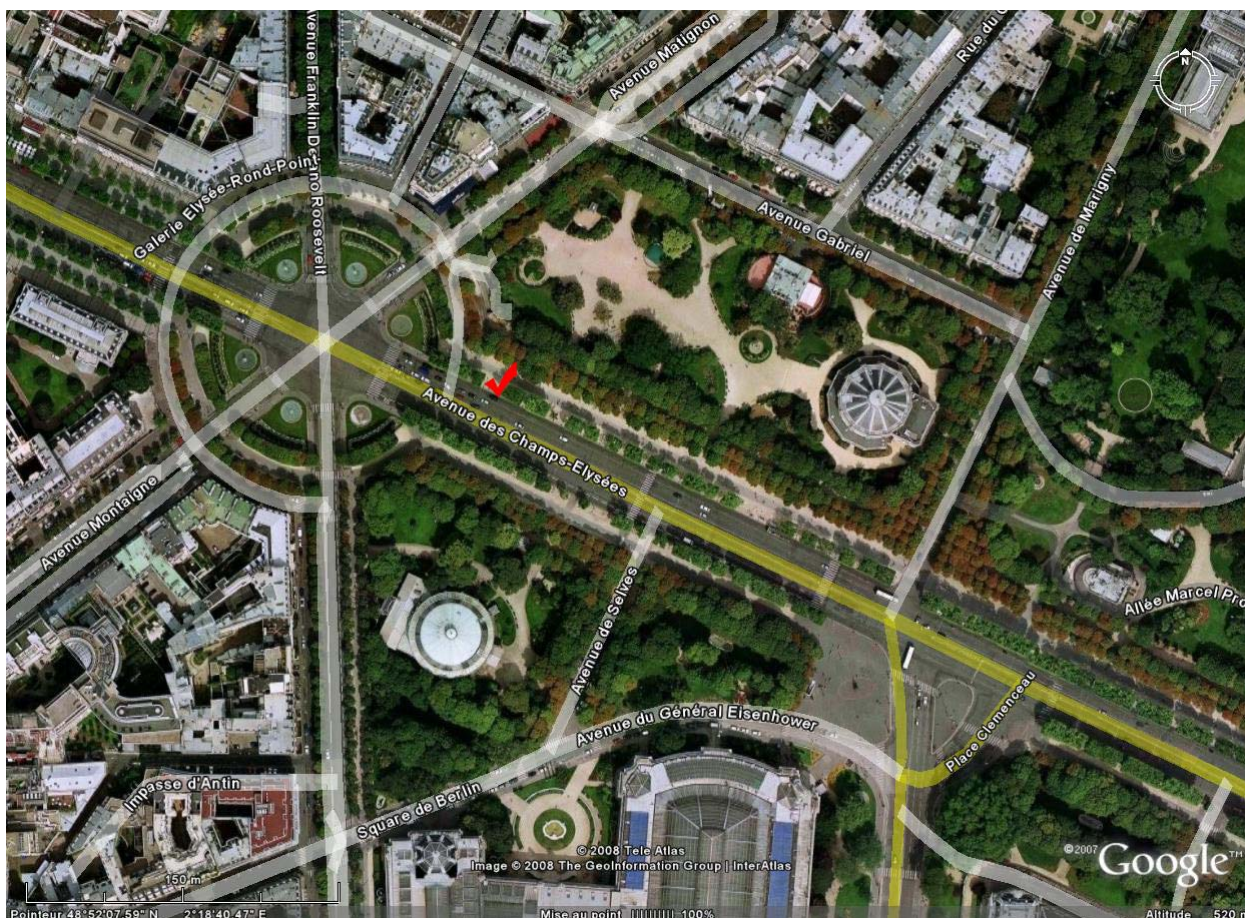
Accès du public indéniable + estimation de la représentativité du site basée sur la typologie des axes surveillés (configuration du bâti et comptages sur axes) + cartographies annuelles (disponibles) intégrant à la fois le fond et la proximité au trafic. Mini station équipée d'une climatisation spécifique avec optimisation de la (re)direction des flux d'air

Conclusion : station répondant aux critères européens & nationaux d'implantation de site, exemple type de la classe de station « Trafic Place » à créer

AASQA : AIRPARIF

Nom & n° BDQA : Avenue Champs élysées n° 04031

Vue aérienne :



Environnement microlocal :



Coordonnées géographiques :

Latitude : 48° 52' 08" Nord

Longitude : 2° 18' 43" Est

Distance au bord de la route : ≈ 1 m

Polluants mesurés :

NO₂ (tubes passifs), NO/NO_x, PM₁₀

Objectifs déclarés :

Participation à la procédure d'alerte urbaine
+ calcul indice CITEAIR + modélisation

NB : site ayant dépassé la VLA en 2007

Réponse Airparif à la demande d'informations complémentaires :

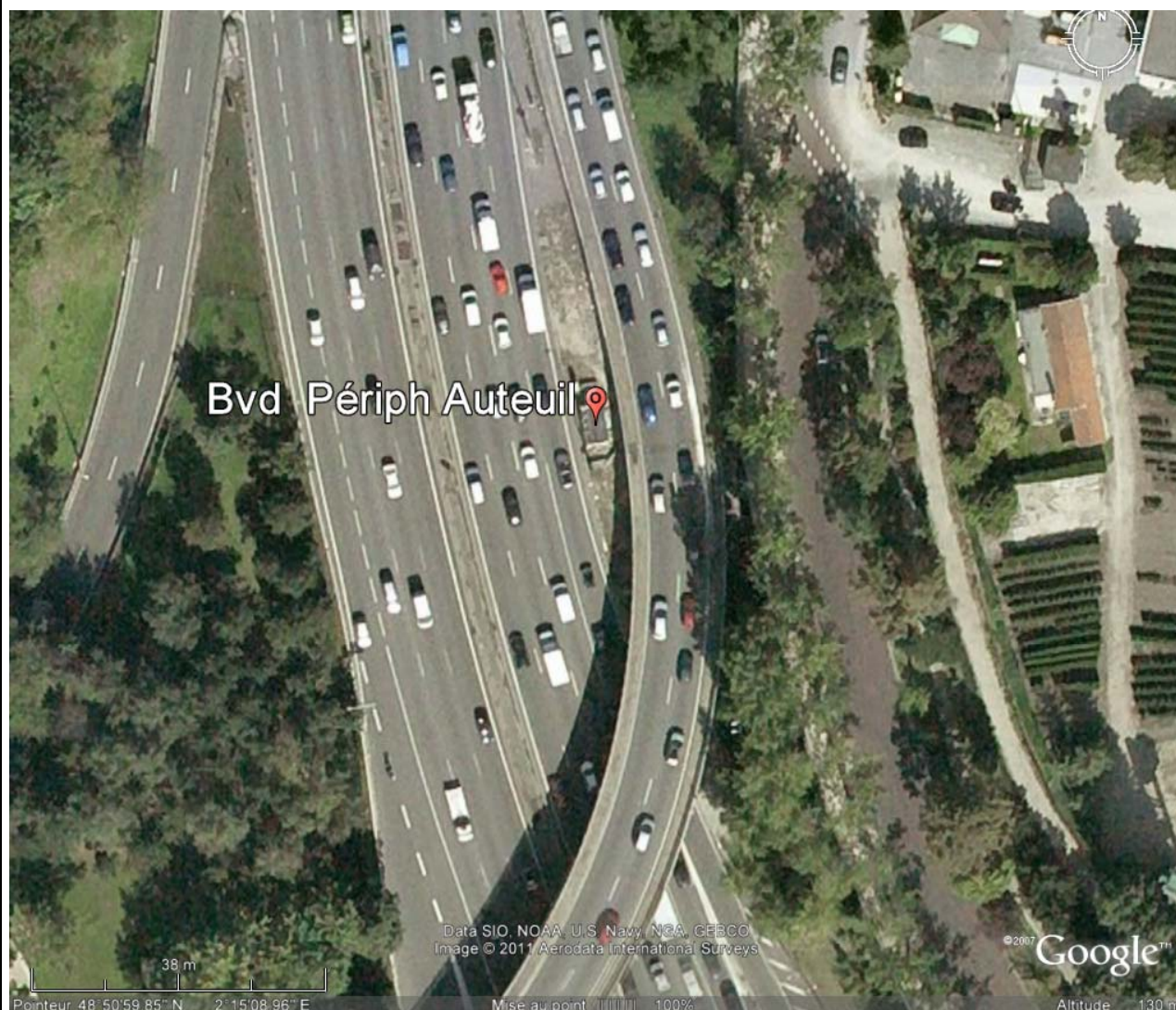
Cf. commentaires précédents. La resuspension est facilement identifiable donc invalable lors de l'examen des données brutes (*NdIR : méthode + critères à demander*)

Conclusion : station répondant aux critères européens & nationaux d'implantation de site

AASQA : AIRPARIF

Nom & n° BDQA: Bvd périphérique Auteuil n° 04053

Vue aérienne : Site retiré du reporting en 2008



Environnement microlocal :



Coordonnées géographiques :

Latitude : 48° 51' 1" Nord

Longitude : 2° 15' 12" Est

Distance au bord de la route : ≈ 2 m

Polluants mesurés :

SO₂, CO, NO/NO_x, PM₁₀, PM_{2.5}, BTX + NO₂ (tubes passifs), HAP

Objectifs déclarés :

Calcul indice CITEAIR + modélisation

Reclassé en « station trafic hors accès public » Suggestion autre nom : « station d'étude d'impact trafic »

AASQA : AIRPARIF

Nom & n° BDQA: A1 – St Denis n° 04058

Vue aérienne :



Environnement microlocal :



Coordonnées géographiques :

Latitude : 48° 55' 31" Nord

Longitude : 2° 21' 24" Est

Distance au bord de la route : ≈ 1,5 m

Polluants mesurés :

CO, NO/NO_x, NO₂ (tubes passifs), PM₁₀, PM_{2.5}

Objectifs déclarés :

Participation à la procédure d'alerte urbaine + modélisation

NB : site ayant dépassé la VLA en 2007 et 2008

Réponse Airparif à la demande d'informations complémentaires :

Cf. commentaires précédents pour 04012.

Conclusion : station répondant aux critères européens & nationaux d'implantation de site

AASQA : Atmo Nord Pas de Calais (Scarpe Sambre Escaut)

Nom & n° BDQA du site : Valenciennes Wallon n° 06006

Vue aérienne :



Environnement microlocal : photo en attente

Coordonnées géographiques : Latitude : 50° 21' 50.63" N, Longitude : 3°31'20.54"E

Distance au bord de la route : < 10 m (Site de mesure localisé en plein centre urbain en grande proximité automobile (carrefour à 50 m), au sein d'un établissement scolaire

Polluants mesurés : CO, NO/NO_x, BTX, PM₁₀, PM_{2.5}

Objectifs déclarés : Participation à la procédure d'alerte nationale

Conclusion : station répondant aux critères européens & nationaux d'implantation de site

AASQA : Atmo Nord Pas de Calais (Littoral)

Nom & n° BDQA du site : Dunkerque Centre n° 10002

Vue aérienne :



Environnement microlocal :

Station fermée le 15/012009

Cabine technique en proximité du Quai des Hollandais, en centre ville de Dunkerque

Station à plus de 15m du bord de voirie

Coordonnées géographiques :

Latitude : 51° 2' 11.40" N

Longitude : 2°22'25.63"E

Distance au bord de la route : ≈ 2 m

Polluants mesurés :

SO₂, NO/NO_x, O₃, CO, PM₁₀, PM_{2.5}

Objectifs déclarés : Participation à la procédure d'alerte nationale

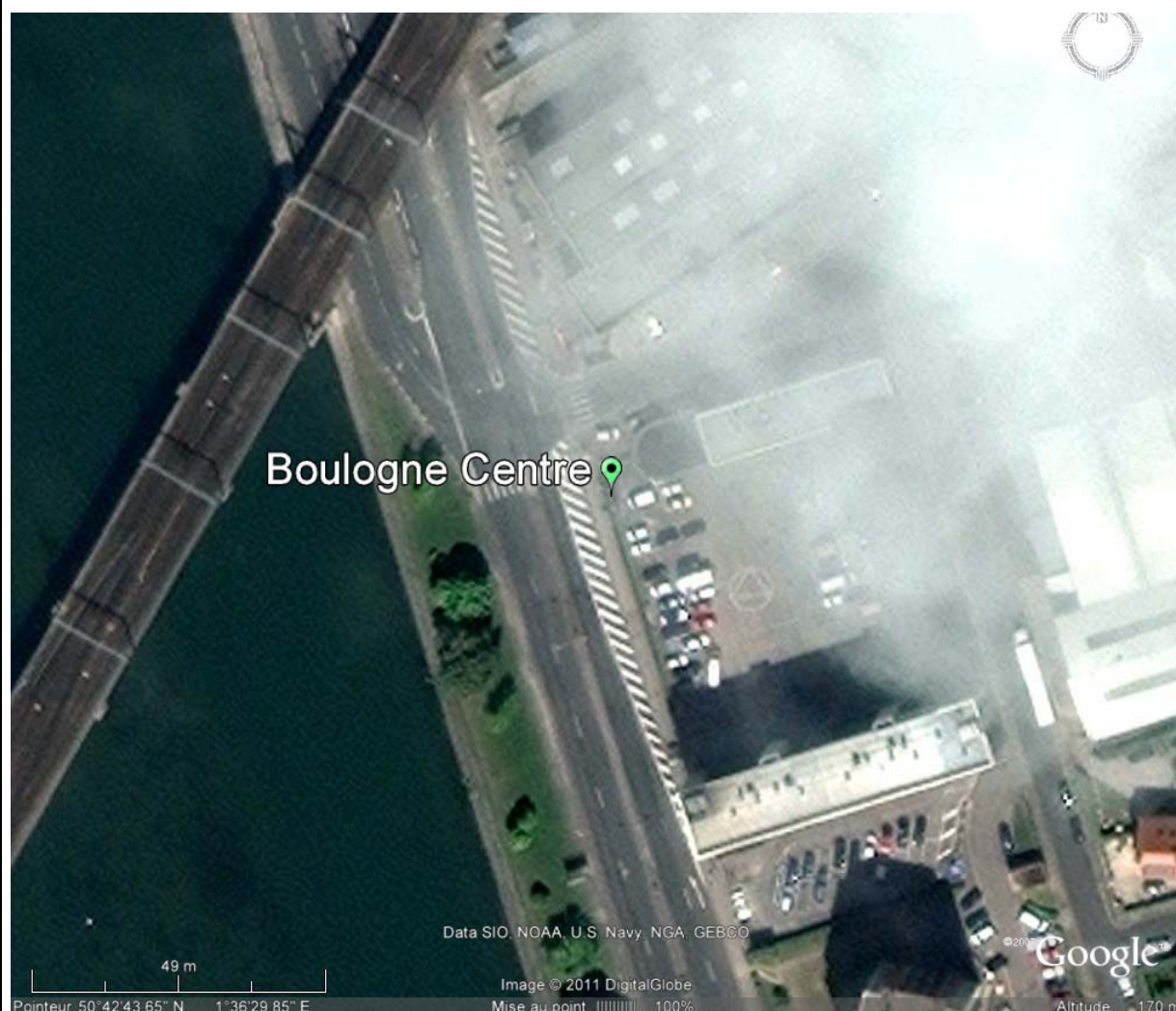
Justificatif Atmo NPdC : station déclarée non conforme par rapport à la typologie trafic par le PSQA de 2005 (trafic trop faible sur l'axe le plus proche, rapport NO/NO₂ inférieur à celui de station urbaine). Concernant les dépassements de VLJ en PM₁₀, station jugée redondante dans la même zone avec la station urbaine de Saint-Pol-sur-Mer (10007) qui enregistre un nombre de dépassement supérieur à celui de Dunkerque-Centre.

Conclusion : station retirée du Reporting (NdlR : justificatif suffisant pour la Commission Eur. ?)

AASQA : Atmo Nord Pas de Calais
(Littoral)

Nom & n° BDQA du site : Boulogne
Centre n° 10031

Vue aérienne :



Environnement microlocal :

Cabine technique indépendante sur terrain communal (ateliers municipaux)

Site a priori OK – implantation locale à vérifier + TMJA

Coordonnées géographiques :

Latitude : 50° 42' 44.04" N

Longitude : 1°36'29.12"E

Distance au bord de la route : <10 m ?

Polluants mesurés :

SO₂, CO, NO/NO_x, PM₁₀

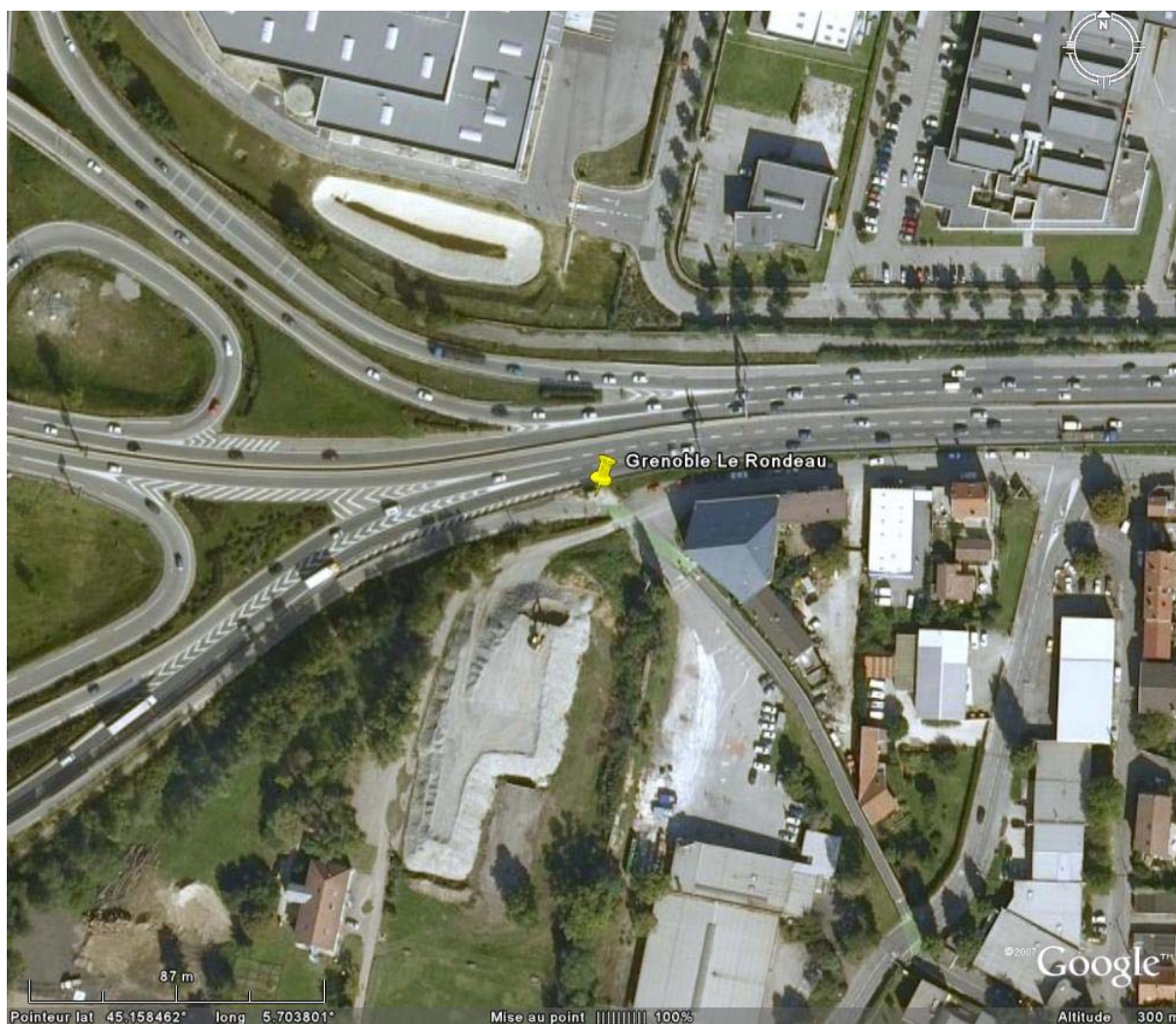
Objectifs déclarés : Participation à procédure d'alerte nationale

Conclusion : station répondant aux critères européens & nationaux d'implantation de site

AASQA : Atmo Rhône-Alpes
(Grenoble)

Nom & n° BDQA du site : Le Rondeau n°
15039

Vue aérienne :



Environnement microlocal :



Coordonnées géographiques :

Latitude : 45° 09' 30,11" Nord

Longitude : 5° 42' 13,55" Est

Distance au bord de la route : ≈ 5 m (proximité
du trafic en bordure d'un échangeur de rocade très
fréquenté)

Polluants mesurés :

SO₂, CO, NO/NO_x, PM₁₀, PM_{2.5}, BTX

Objectifs déclarés : Participation à procédure
d'alerte urbaine + modélisation

NB : site ayant dépassé la VLA en 2007

Compléments d'infos d'Atmo RA sur la station « Le Rondeau »:

Densité de population de 2388 hab/km² (cercle de 1 km de rayon avec données INSEE)

Accès du public possible à côté de la station (présence de magasins le long de la rocade qui passe devant la station (dont le concessionnaire Ferrari !), bars, centre d'affaires à 100 m de l'autre côté). Proximité d'immeubles (< 400m). Station implantée en bout de rocade au niveau d'un nœud « autoroutier » souvent embouteillé mais suite à d'autres études « rocades », ce site n'est pas atypique, des concentrations plus fortes ayant été relevées par ailleurs sur d'autres sites rocade (l'étude MOCOPO (Mesure et mOdélisation de la COngestion et de la Pollution, en partenariat notamment avec l'INRETS) en cours concerne 2 autres sites de cette rocade sud de Grenoble et confirme les niveaux).

Pour l'estimation de la représentativité, modélisation SIRANE sur Grenoble (concentration moyenne annuelle en NO₂) disponible.

Le chantier à proximité correspond à celui de la future grande mosquée de Grenoble et a commencé début 2011. Il se peut qu'il y ait qq perturbations ponctuelles en poussières suivant les activités sur le chantier, mais qui seront facilement identifiables donc les données seront invalidées.

Conclusion : selon moi, station répondant aux critères européens & nationaux d'implantation de site

AASQA : Atmo Rhône-Alpes
(Grenoble)

Nom & n° BDQA du site : Grenoble
Boulevards n° 15046

Vue aérienne :



Environnement microlocal :



Coordonnées géographiques :

Latitude : 45° 10' 50,48" Nord

Longitude : 5° 43' 12,2" Est

Distance au bord de la route : $\approx 1,5$ m

Polluants mesurés :

CO, NO/NO_x, PM₁₀

Objectifs déclarés : Participation à
procédure d'alerte urbaine +
modélisation (A remplacé le site n°15006
fermé en janvier 2007)

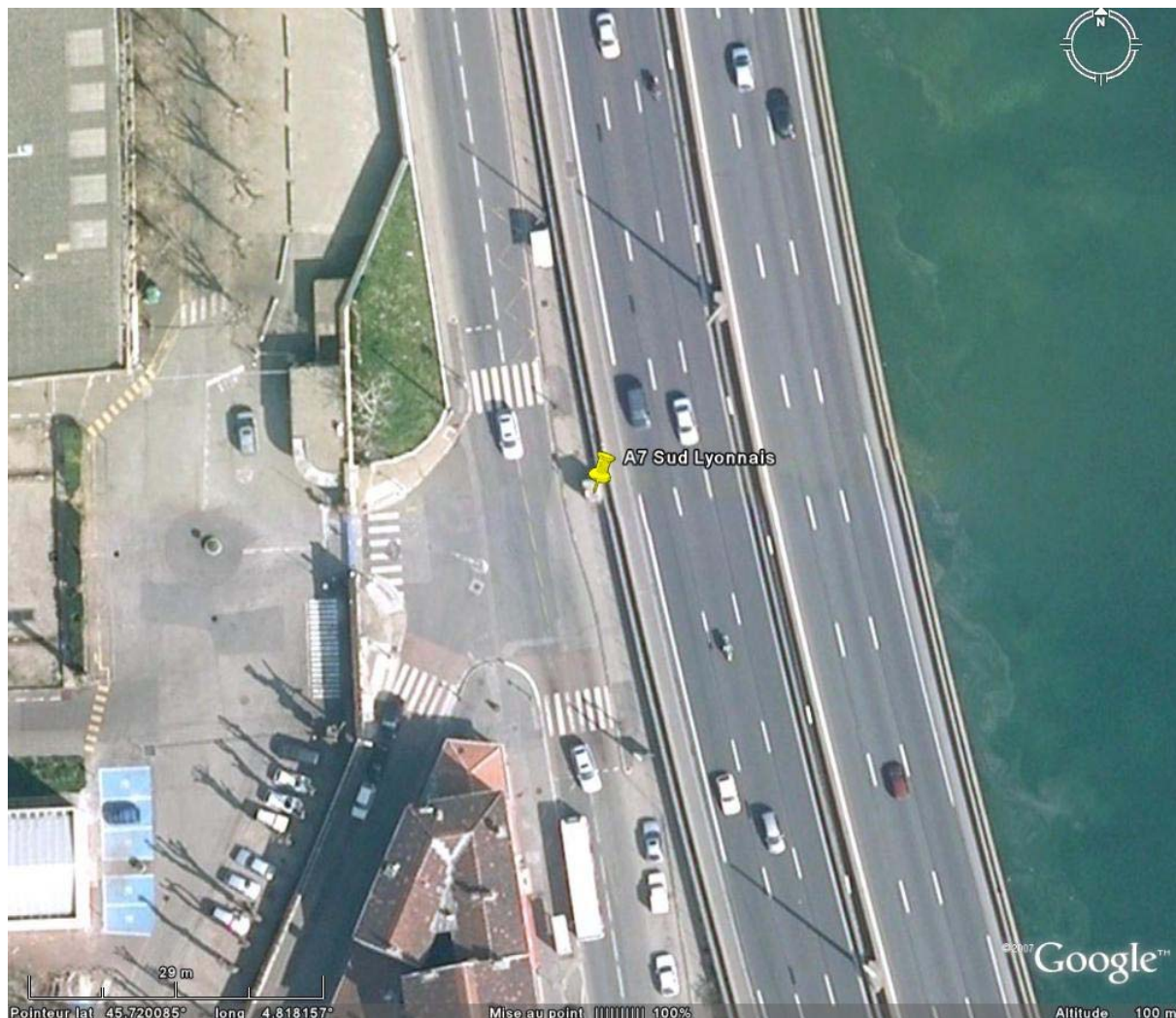
*NB : site ayant dépassé la VLA en 2007
& 2008*

Conclusion : station répondant aux critères européens & nationaux d'implantation de
site

AASQA : Atmo Rhône-Alpes
(Lyon)

Nom & n° BDQA du site : A7 Sud lyonnais -
n° 20013

Vue aérienne :



Environnement microlocal :



Coordonnées géographiques :

Latitude : 45° 43' 12,09" Nord

Longitude : 4° 49' 05,36" Est

Distance au bord de la route : ≈ 2 m

Polluants mesurés :

CO, NO/NO_x, PM₁₀, PM_{2.5}

Objectifs déclarés : Participation à
procédure d'alerte urbaine + modélisation

Nom précédent du site : La Mulatière

*NB : site ayant dépassé la VLA en 2007 &
2008*

Conclusion : station répondant aux critères européens & nationaux d'implantation de
site

AASQA : Atmo Rhône-Alpes
(Lyon)

Nom & n° BDQA du site : Grand Clément - n°
20019

Vue aérienne :



Environnement microlocal :



Coordonnées géographiques :

Latitude : 45° 45' 30,1" Nord

Longitude : 4° 53' 10,37" Est

Distance au bord de la route : ≈ 3 m

Polluants mesurés :

NO/NO_x, PM₁₀

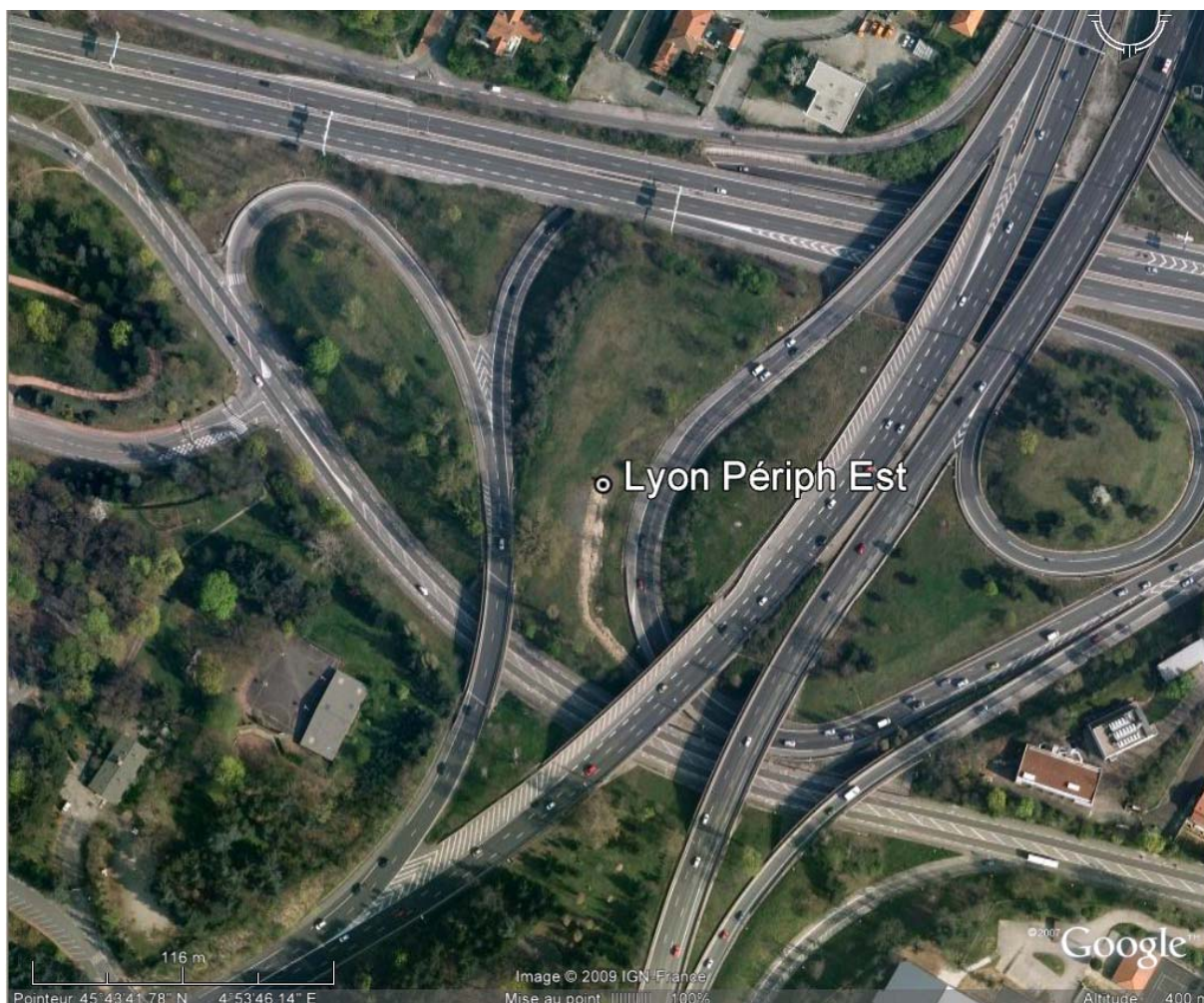
Objectifs déclarés : Participation à
procédure d'alerte urbaine + modélisation

Conclusion : station répondant aux critères européens & nationaux d'implantation de
site

AASQA : Atmo Rhône-Alpes
(Lyon)

Nom & n° BDQA du site : Lyon Périphérique
Est - n° 20063

Vue aérienne :



Environnement microlocal :



Coordonnées géographiques :

Latitude : 45° 43' 41,77" Nord

Longitude : 4° 53' 46,15" Est

Distance au bord de la route : ≈ 18 m

Polluants mesurés :

CO, NO/NO_x, PM₁₀

Objectifs déclarés : Participation à
procédure d'alerte urbaine + modélisation

Compléments d'infos d'Atmo RA sur la station « Lyon Périph. Est »:

Station implantée au cœur d'un nœud autoroutier sans réelle accessibilité du public

Densité de population de 4786 hab/km² (cercle de 1 km de rayon avec données INSEE)

Dans le PSQA d'ATMO RA, station qui n'est pas classée comme référence européenne (donc ne devrait pas faire partie du reporting) sauf actuellement temporairement pour la mesure des HAP en prox car nous n'avons pas la place dans les 2 stations de prox choisies pour le reporting (stations minimum compte tenu du classement de la ZAG de Lyon / concentrations mesurées et ration fond/prox PM10/PM2,5). Dans le PSQA, projet de déplacement de la station lié au projet d'aménagement routier de périph

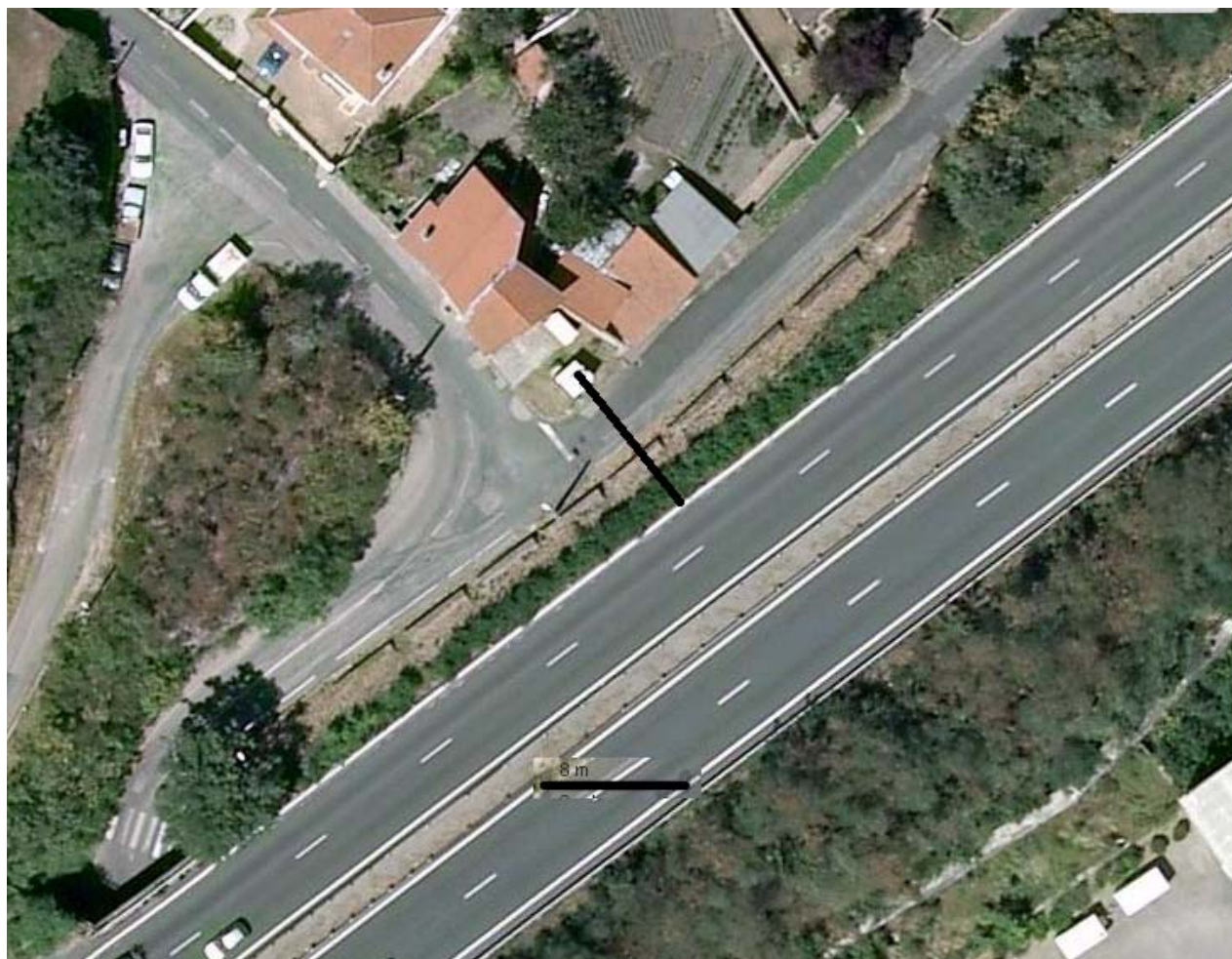
Station servant actuellement pour caler le modèle SIRANE

Conclusion : Station pouvant être retirée du Reporting européen (justificatif pour la DG Env : non respect des critères d'implantation de l'Annexe III de la Directive (accès du public, distance au bord de la voie de circulation))

AASQA : Atmo Rhône-Alpes
(Ampasel)

Nom & n° BDQA du site : Rive de Gier - n°
29429

Vue aérienne : site le long de l'A47 dans la commune de Rive-de-Gier (42800)



Environnement microlocal :



Coordonnées géographiques :

Latitude : 45° 32' 00,54" Nord

Longitude : 4° 37' 26,20" Est

Distance au bord de la route : ≈ 9 m

Polluants mesurés :

CO, NO/NO_x, PM₁₀

Objectifs déclarés :

Participation à la procédure d'alerte +
modélisation

Nom de site en AASQA : « A47 Vallée du
Gier »

Conclusion : station répondant aux critères européens & nationaux d'implantation de
site

AASQA : ASPA

Nom & n° BDQA du site : STG Clémenceau n° 16034

Vue aérienne :



Environnement microlocal :



Coordonnées géographiques :

Latitude : 48° 35' 25.80" Nord

Longitude : 7° 44' 42.22" Est

Distance au bord de la route : ≈ 4 m

Polluants mesurés :

SO₂, CO, NO/NO_x, PM₁₀

Objectifs déclarés : Participation à
procédure d'alerte urbaine

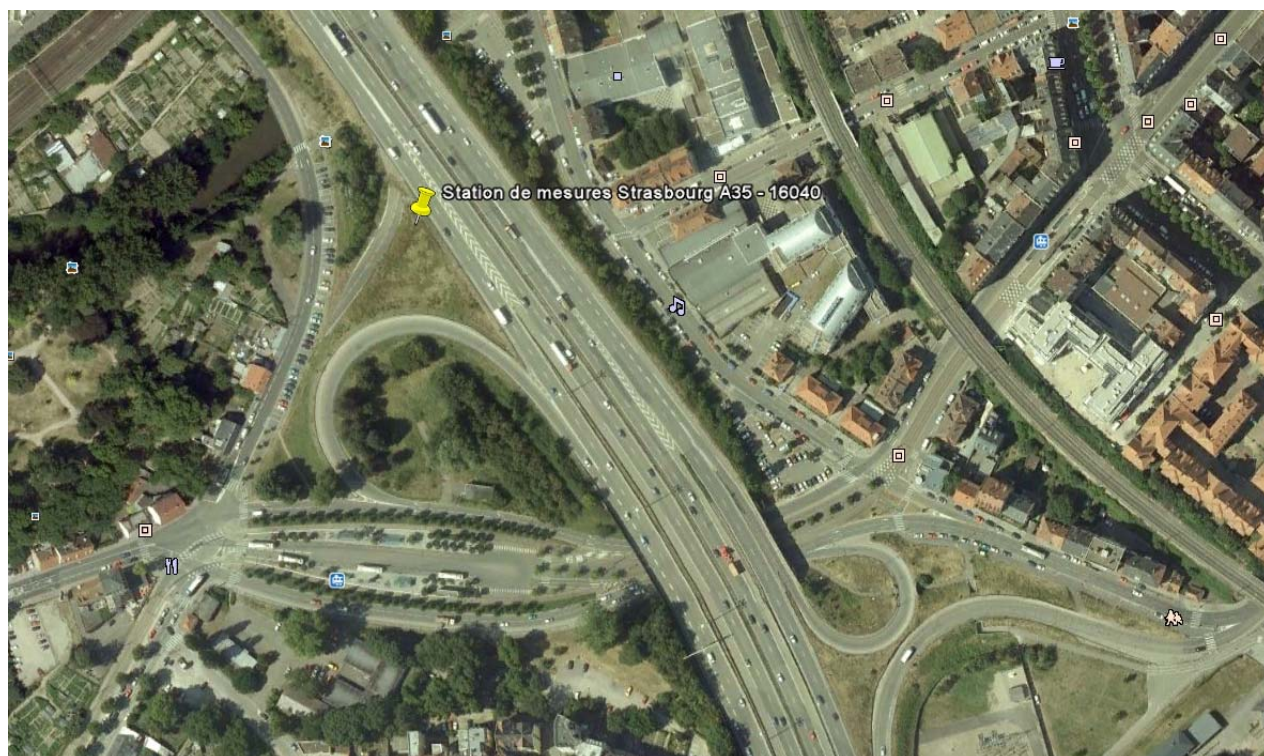
Justificatif ASPA : représentativité sur 100m & autres axes ? carto PM en prox ? notion de carrefour ? voir dossier transmis par l'ASPA

Conclusion : pour moi, station répondant aux critères européens & nationaux d'implantation de site

AASQA : ASPA

Nom & n° BDQA du site : STG A35 n° 16040

Vue aérienne :



Environnement microlocal :



Coordonnées géographiques :

Latitude : 48° 35' 25,08'' Nord

Longitude : 7° 44' 42,21'' Est

Distance au bord de la route : ≈ 2 m

Polluants mesurés :

SO₂, CO, NO/NO_x, PM₁₀

Objectifs déclarés : Participation au PPA et à la procédure d'alerte urbaine

Justificatif ASPA : voir dossier transmis par l'ASPA

Conclusion : pour moi, au vu des infos transmises, station répondant aux critères européens & nationaux d'implantation de site

AASQA : Atmo Franche Comté (ARPAM)	Nom & n° BDQA du site : Audincourt Place n° 13005 (nouveau n° : 82222)
--	---

Vue aérienne : station fermée le 31/03/2010



Environnement microlocal :



Coordonnées géographiques :

Latitude : 47° 29' 12,07" Nord

Longitude : 6° 50' 32,97" Est

Distance au bord de la route : ≈ 3 m

Polluants mesurés : NO/NO_x, PM₁₀

Objectifs déclarés : Participation à indice Atmo + procédure d'alerte urbaine

Justificatif fermeture OK (construction d'un bâtiment sur le site de la station), autre site prévu

Conclusion : station retirée du Reporting (NdIR : justificatif suffisant pour la Commission Eur. ?)

AASQA : Atmo Franche Comté
(ARPAM)

Nom & n° BDQA du site : Belfort Octroi n° 13009
(nouveau n° : 82020)

Vue aérienne :



Environnement microlocal :



Coordonnées géographiques :

Latitude : 44° 50' 29'' Nord

Longitude : -0° 34' 47'' Est

Distance au bord de la route : ≈ 8 m

Polluants mesurés :

NO/NO_x, BTX / COV, PM₁₀, HAP

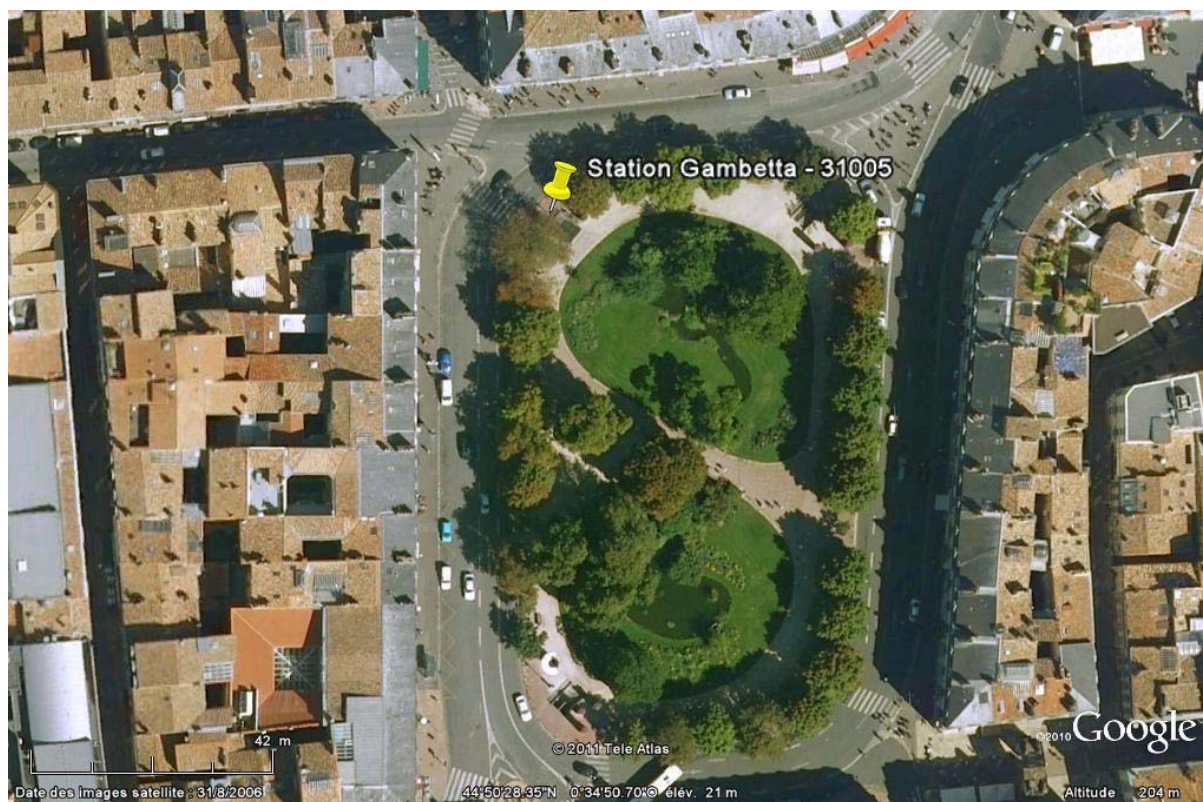
Objectifs déclarés : Participation à
indice Atmo / procédure d'alerte
urbaine

Conclusion : station répondant aux critères européens & nationaux d'implantation de
site

AASQA : AIRAQ

Nom & n° BDQA du site : Bordeaux Gambetta n° 31005

Vue aérienne :



Environnement microlocal :



Coordonnées géographiques :

Latitude : 44° 50' 29" Nord

Longitude : -0° 34' 47" Est

Distance au bord de la route : ≈ 8 m

Polluants mesurés :

CO, NO/NO_x, BTX, PM₁₀

Objectifs déclarés : Participation à la procédure d'alerte urbaine

Conclusion : station répondant aux critères européens & nationaux d'implantation de site

AASQA : ORA Réunion

Nom & n° BDQA du site : Station Trafic n° 38013

Vue aérienne :



Environnement microlocal :



Coordonnées géographiques :

Latitude : -20° 53' 09,19" Nord

Longitude : 55° 28' 24,33" Est

Distance au bord de la route : ≈ 3,5 m

Polluants mesurés :

CO, NO/NO_x, PM₁₀, PM_{2.5}

Objectifs déclarés : Participation à Eol

Informations ORA : En comparaison avec Bons Enfants (n° 38012 située à 50 km de l'autre côté de l'île), pas de dépassement notable des VL sur ce site. L'influence de l'aérosol marin / du réenvol de la plage reste, a priori, faible du fait que les vents soufflent en moyenne à 105° (secteur Sud-Est). Pas eu d'investigation pour déterminer la composition chimique des particules → projet prévu en 2011 (étude sur la composition des aérosols/particules sur cette station, pour pouvoir évoquer la notion d'évènements naturels, notamment lors des dépassements observés) sous réserve de financement → station à objectif « Surveillance à caractère scientifique » ?

Conclusion : station répondant aux critères européens & nationaux d'implantation de site **mais pouvant éventuellement être retirée du Reporting ?**

2) Les sites (péri)urbains :

AASQA : Atmo PACA (Airmaraix)

Nom & n° BDQA du site : Marseille Saint Louis n° 03014

Vue aérienne :



Environnement microlocal :



Coordonnées géographiques :

Latitude : 43° 20' 52.86 " N

Longitude : 5° 21' 36.41" E

Distance au bord de la route : ≈ 6 m

Polluants mesurés :

NO/NO_x, PM₁₀, métaux lourds, BTX (tubes passifs)

Objectifs déclarés : Participation à l'indice, la procédure d'alerte urbaine & départementale

Justificatif Atmo PACA : Quartier mêlant un grand nombre de PMI mélangées aux résidences. influence industrielle diffuse car issue de nombreuses petites sources et répartie sur tout l'arrondissement proche des ports. Tréfilerie proche mise aux normes, ses émissions sont maintenant proches du niveau de fond.

Conclusion : station répondant aux critères européens & nationaux d'implantation de site

AASQA : Atmo PACA (Airmaraix)

Nom & n° BDQA du site : Aix Centre Ecole d'Art n° 03029

Vue aérienne :



Environnement microlocal :



Coordonnées géographiques :

Latitude : 43° 31' 49.01" Nord

Longitude : 5° 26' 27.29" Est

Polluants mesurés : O₃, PM₁₀, PM_{2.5}, NO/NO_x, BTX (tubes passifs)

Objectifs déclarés :

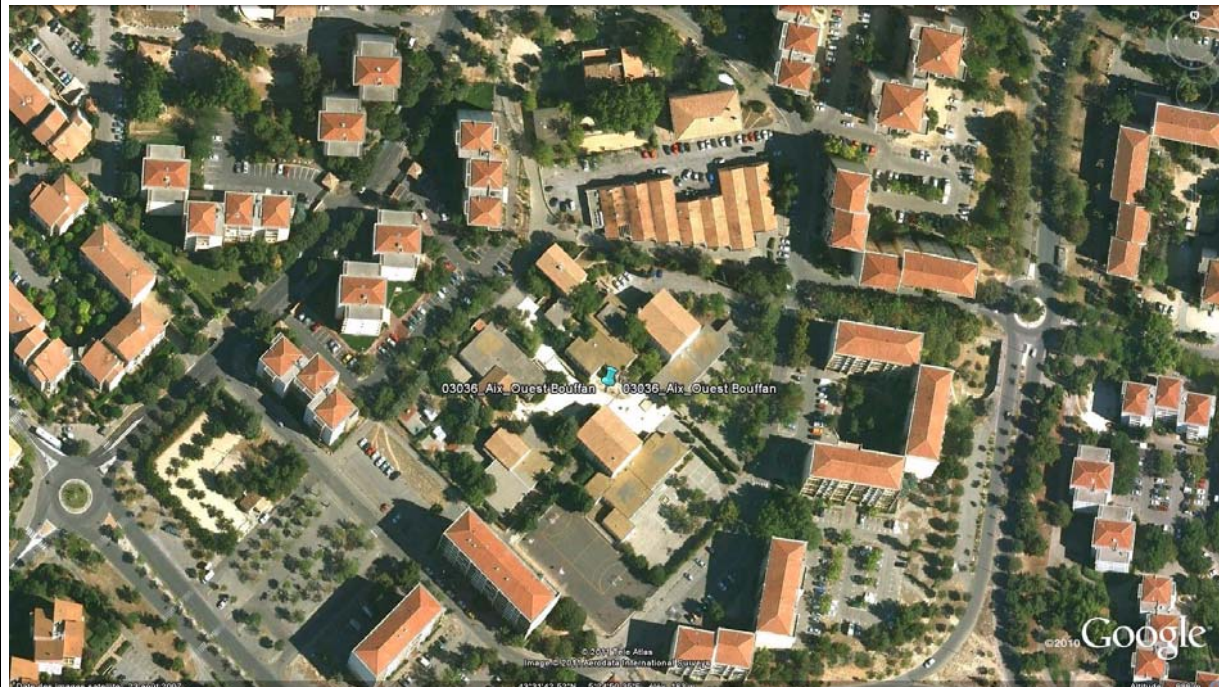
Participation à l'indice, la procédure d'alerte urbaine & départementale (O₃)

Conclusion : station répondant aux critères européens & nationaux d'implantation de site

AASQA : Atmo PACA (Airmaraix)

Nom & n° BDQA du site : Aix Ouest Bouffan n° 03036

Vue aérienne : **Site fermé le 01/04/2010**



Environnement microlocal :



Coordonnées géographiques :

Latitude : 43° 31' 49.01" Nord

Longitude : 5° 26' 27.29" Est

Polluants mesurés : SO₂, PM₁₀, NO/NO_x, O₃

Objectifs déclarés :

Participation à l'indice, la procédure d'alerte urbaine & départementale (O₃)
nom du site en réseau : Aix Jas de Bouffan

Justificatif Atmo PACA : la station, située dans une école primaire, a subi des vandalismes à répétition, induisant des frais (remise à niveau, assurances) tels que le réseau a abandonné le site

Conclusion : station retirée du Reporting (NdIR : justificatif suffisant pour la Commission Eur. ?)

AASQA : Atmo PACA (Airmaraix)

Nom & n° BDQA du site : Marseille 5 Avenues
n° 03043

Vue aérienne :



Environnement microlocal :



Coordonnées géographiques :

Latitude : 43° 18' 22.23" Nord

Longitude : 5° 23' 42.88" Est

Polluants mesurés : SO₂, O₃, PM₁₀, PM_{2.5}, NO/NO_x

Objectifs déclarés :

Participation à l'indice, la procédure d'alerte urbaine & départementale (O₃)

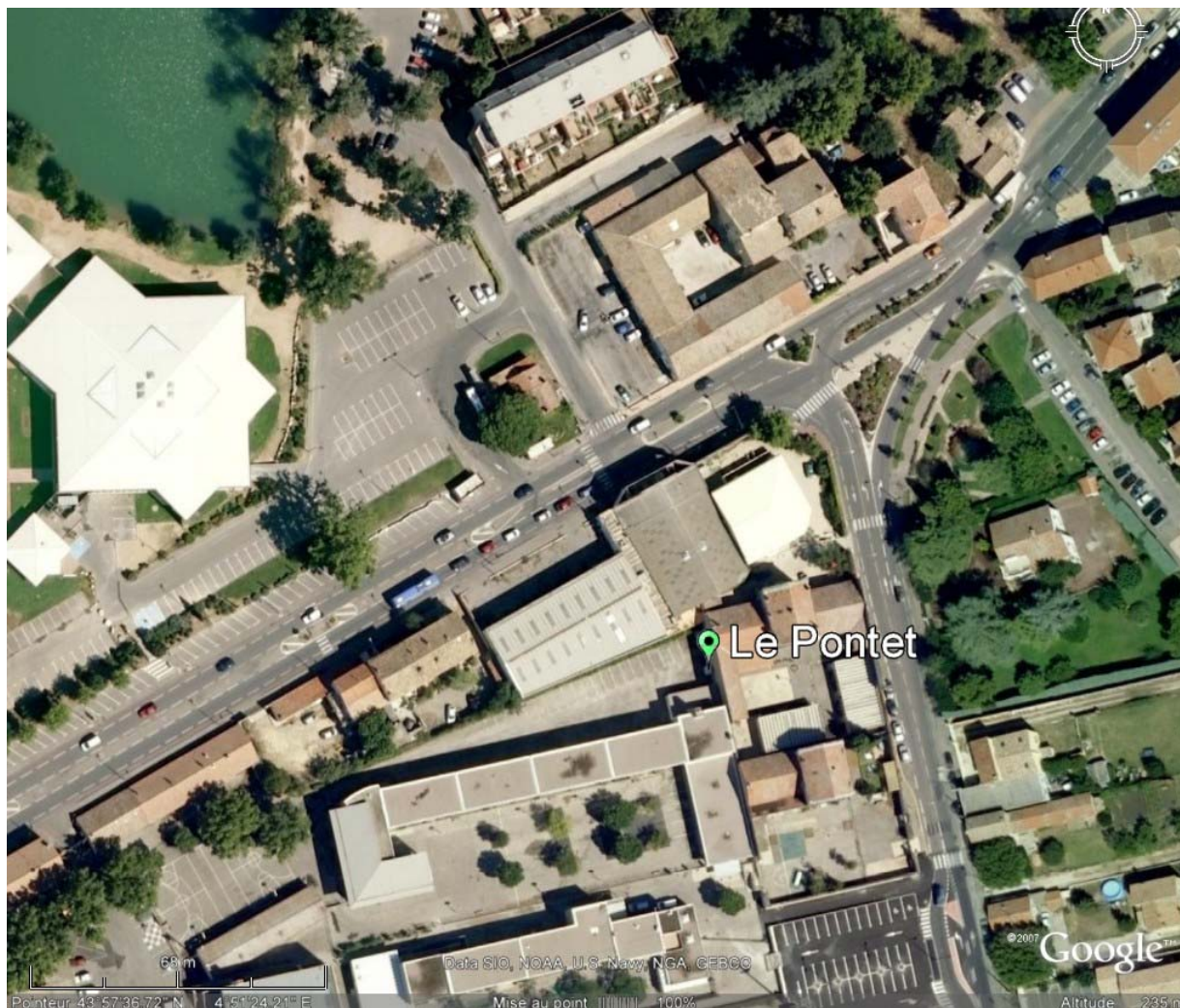
Site ayant servi à la démo d'équivalence 2006

Conclusion : station répondant aux critères européens & nationaux d'implantation de site

AASQA : Atmo PACA (Airmaraix)

Nom & n° BDQA du site : Le Pontet n° 03084 (site périurbain)

Vue aérienne :



Environnement microlocal :



Coordonnées géographiques :

Latitude : 43° 57' 36.55" Nord

Longitude : 4° 51' 24.23" Est

Polluants mesurés : PM₁₀, NO/NO_x, O₃

Objectifs déclarés :

Participation à l'indice, la procédure d'alerte urbaine & départementale (O₃)

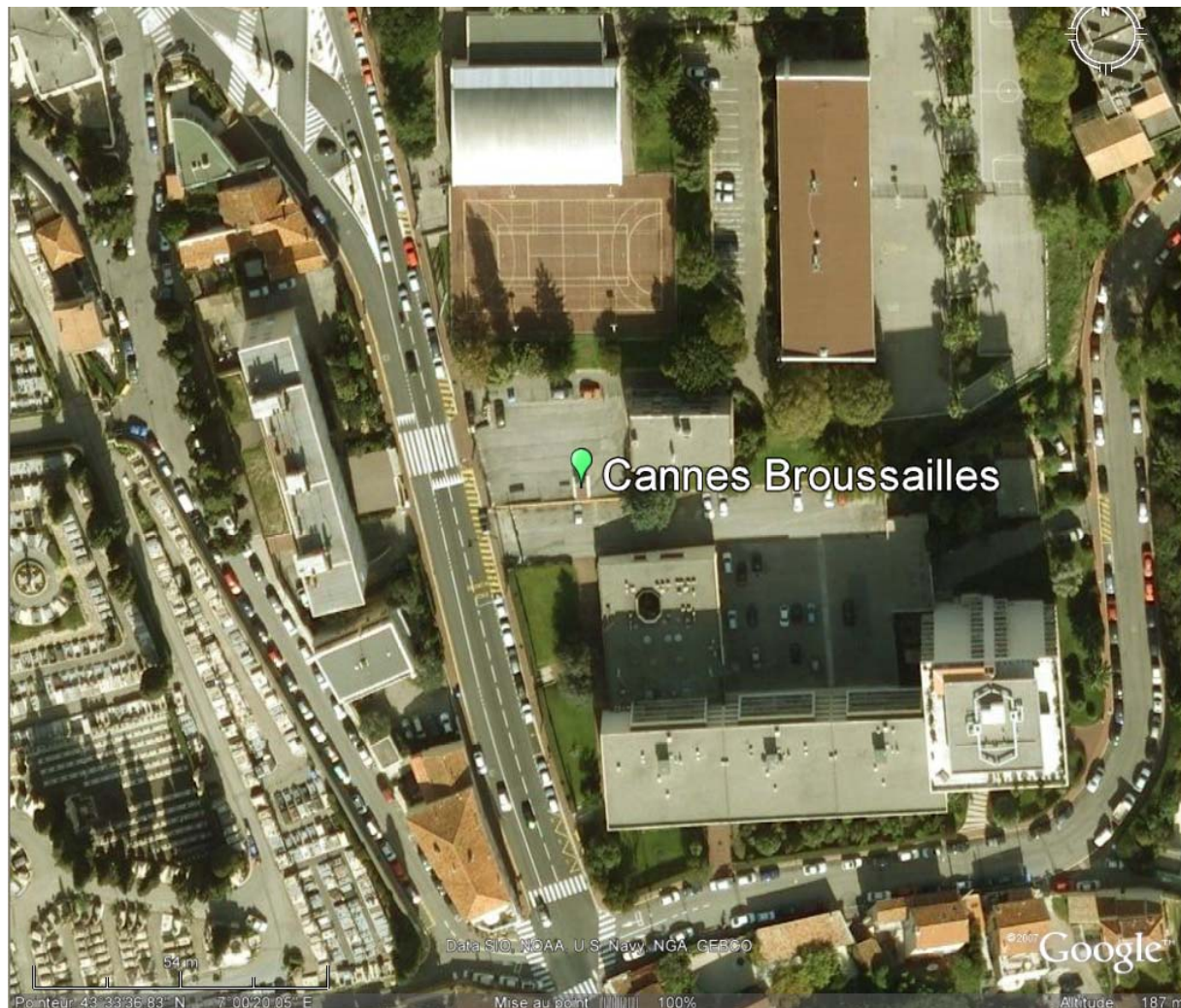
Canne à plus d'1 m du bâti

Conclusion : station répondant aux critères européens & nationaux d'implantation de site

AASQA : Atmo PACA (Qualitair 06)

Nom & n° BDQA du site : Cannes
Broussailles n° 24009

Vue aérienne :



Environnement microlocal :



Coordonnées géographiques :

Latitude : 43° 33' 36.66" N

Longitude : 7° 0' 20.06" E

Polluants mesurés : O₃, PM₁₀, PM_{2.5}, NO/NO_x

Objectifs déclarés :

Participation à l'indice, la procédure d'alerte urbaine & départementale (O₃)

Conclusion : station répondant aux critères européens & nationaux d'implantation de site

AASQA : AIRPARIF

Nom & n° BDQA du site : La Défense n° 04150

Vue aérienne :



Environnement microlocal :



Coordonnées géographiques :

Latitude : 48° 53' 29" Nord

Longitude : 2° 14' 26,02" Est

Polluants mesurés : SO₂, PM₁₀, NO/NO_x

Objectifs déclarés :

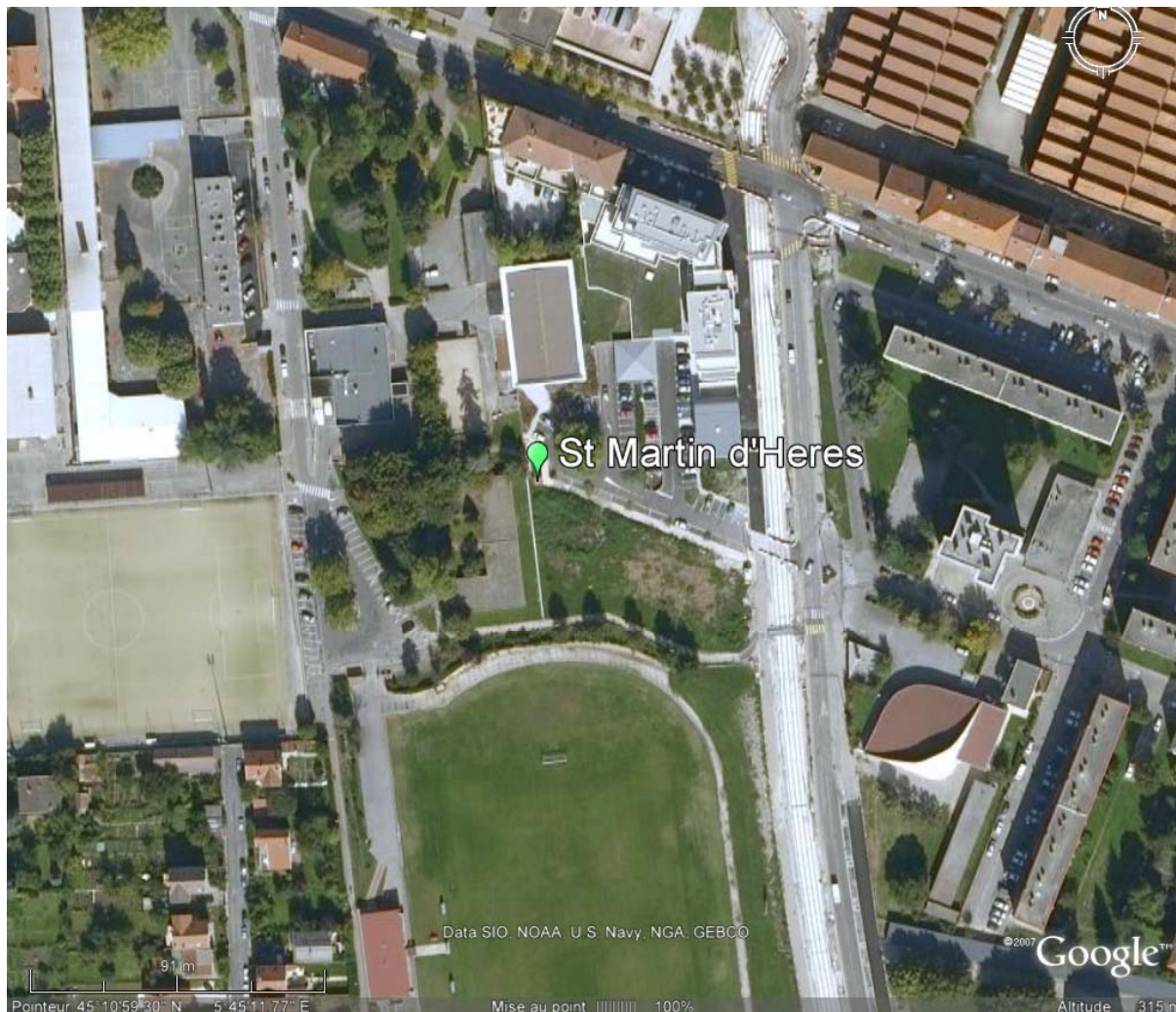
Participation à l'indice Atmo, la procédure d'alerte urbaine et à la prévision & modélisation

Conclusion : station répondant aux critères européens & nationaux d'implantation de site

AASQA : Atmo Rhône-Alpes
(Grenoble)

Nom & n° BDQA du site : St Martin d'Hères n°
15038

Vue aérienne :



Environnement microlocal :



Coordonnées géographiques :

Latitude : 45° 10' 59" Nord

Longitude : 5° 45' 11.70" Est

Polluants mesurés : SO₂, O₃, PM₁₀, NO/NO_x

Objectifs déclarés :

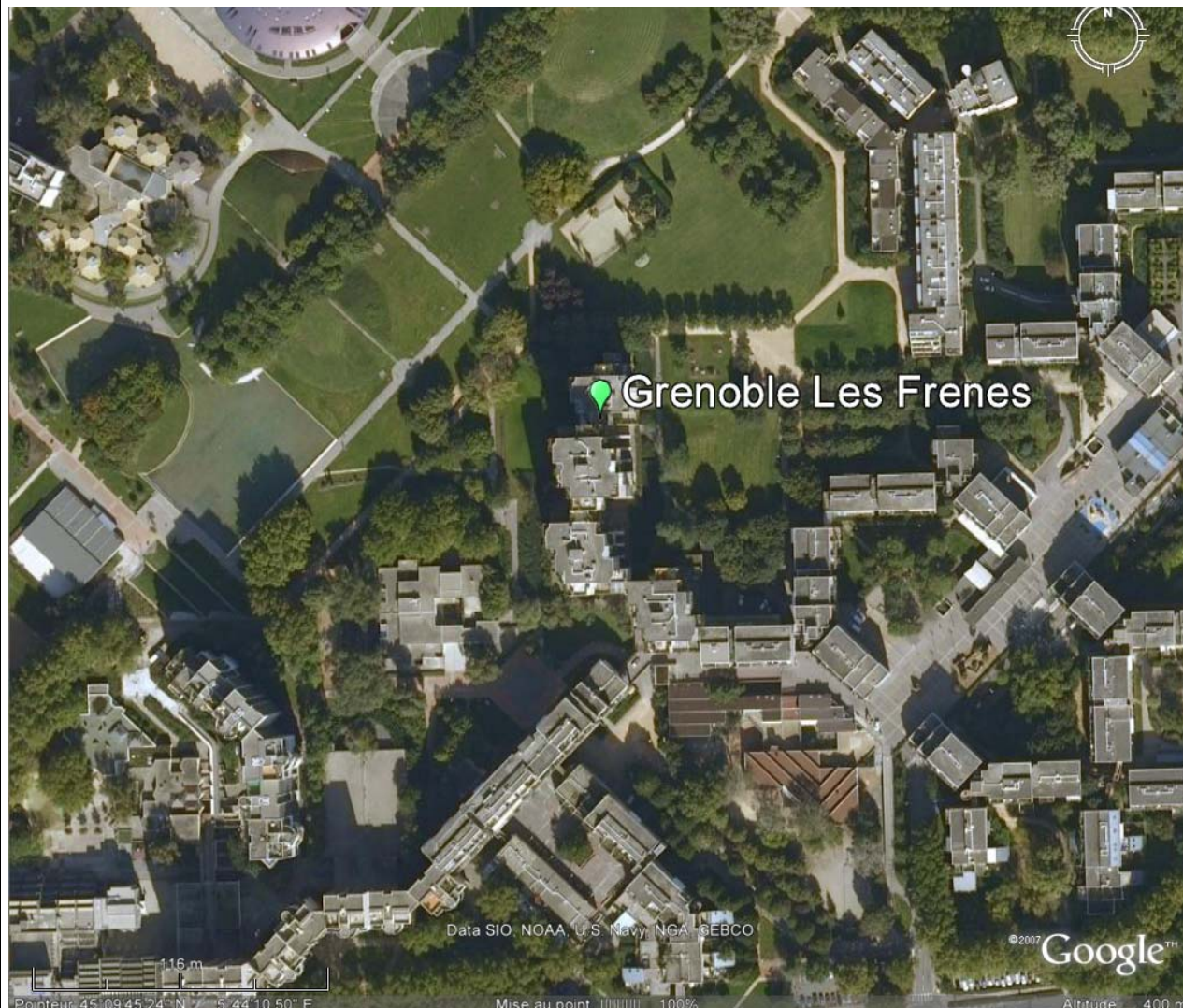
Participation à l'indice Atmo, la procédure d'alerte urbaine et à la prévision / modélisation

Conclusion : station répondant aux critères européens & nationaux d'implantation de site

AASQA : Atmo Rhône-Alpes (Grenoble)

Nom & n° BDQA du site : Grenoble Les Frères n° 15043

Vue aérienne :



Environnement microlocal :

Localisation dans une école maternelle

Coordonnées géographiques :

Latitude : 45° 09' 45" Nord

Longitude : 5° 44' 10" Est

Polluants mesurés : SO₂, PM₁₀, PM_{2.5}, NO/NO_x, O₃, COV (par canister), métaux lourds (15 !), Température

Objectifs déclarés :

Participation à l'indice Atmo, l'IEM, la procédure d'alerte urbaine et la prévision & modélisation

Conclusion : station répondant aux critères européens & nationaux d'implantation de site

AASQA : Atmo Rhône-Alpes (Lyon)

Nom & n° BDQA du site : Vaulx en Velin n° 20046 (site périurbain)

Vue aérienne :



Environnement microlocal :



Coordonnées géographiques :

Latitude : 45° 46' 44.22" Nord

Longitude : 4° 55' 29.81" Est

Polluants mesurés : SO₂, PM₁₀, PM_{2.5}, NO/NO_x, O₃

Objectifs déclarés :

Participation à l'indice Atmo, la procédure d'alerte urbaine et la prévision & modélisation

La chaufferie Gaz / charbon est à 1,2 km à l'ouest de la station (pas d'influence majeure et problématique sur la station)

Conclusion : station répondant aux critères européens & nationaux d'implantation de site

AASQA : Atmo Rhône-Alpes
(Lyon)

Nom & n° BDQA du site : Lyon Centre n° 20062

Vue aérienne :



Environnement microlocal :

Nouveau site dans l'Hôtel de
la communauté de
communes du Grand Lyon

Coordonnées géographiques :

Latitude : 45° 45' 28.06" N

Longitude : 4° 51' 12.78" E

Polluants mesurés : SO₂, PM₁₀, PM_{2.5}, NO/NO_x, O₃

Objectifs déclarés :

Participation à l'indice Atmo, la procédure d'alerte urbaine
et la prévision & modélisation

Conclusion : station répondant aux critères européens & nationaux d'implantation de
site

AASQA : Atmo Rhône-Alpes (AAPS)

Nom & n° BDQA du site : Pasteur Chambéry n° 33101

Vue aérienne :



Environnement microlocal :



Coordonnées géographiques :

Latitude : 45° 33' 52.21" Nord

Longitude : 5° 55' 42.53" Est

Polluants mesurés : PM₁₀, PM_{2.5}, NO/NO_x, O₃, Température

Objectifs déclarés :

Participation à l'indice Atmo, l'IEM, la procédure d'alerte urbaine et la modélisation

Conclusion : station répondant aux critères européens & nationaux d'implantation de site

AASQA : Atmo Rhône-Alpes
(AAPS)

Nom & n° BDQA du site : Chamonix n° 33120

Vue aérienne :



Environnement microlocal :



Coordonnées géographiques :

Latitude : 45° 55' 21.00" Nord

Longitude : 6° 52' 12.00" Est

Polluants mesurés : PM₁₀, NO/NO_x, O₃,
Température

Objectifs déclarés :

Participation à l'indice Atmo, la procédure
d'alerte urbaine et la modélisation

Conclusion : station répondant aux critères européens & nationaux d'implantation de
site

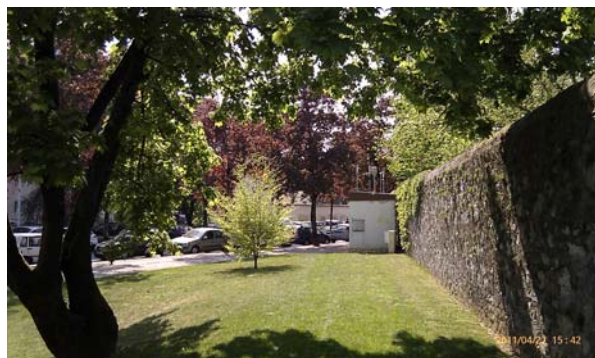
AASQA : Atmo Rhône-Alpes
(AAPS)

Nom & n° BDQA du site : Loverchy n° 33201

Vue aérienne :



Environnement microlocal :



Coordonnées géographiques :

Latitude : 45° 53' 43.31" Nord

Longitude : 6° 7' 6.44" Est

Polluants mesurés : PM₁₀, PM_{2.5}, NO/NO_x, O₃, Température

Objectifs déclarés :

Participation à l'indice Atmo, l'IEM, la procédure d'alerte urbaine et la modélisation

Conclusion : station répondant aux critères européens & nationaux d'implantation de site

AASQA : Atmo Rhône-Alpes (AAPS)

Nom & n° BDQA du site : Gaillard n° 33212

Vue aérienne :



Environnement microlocal :



Coordonnées géographiques :

Latitude : 46° 11' 37.36" Nord

Longitude : 6° 12' 53.54" Est

Polluants mesurés : PM₁₀, PM_{2.5}, NO/NO_x, O₃, Température

Objectifs déclarés :

Participation à l'indice Atmo, l'IEM, la procédure d'alerte urbaine et la modélisation

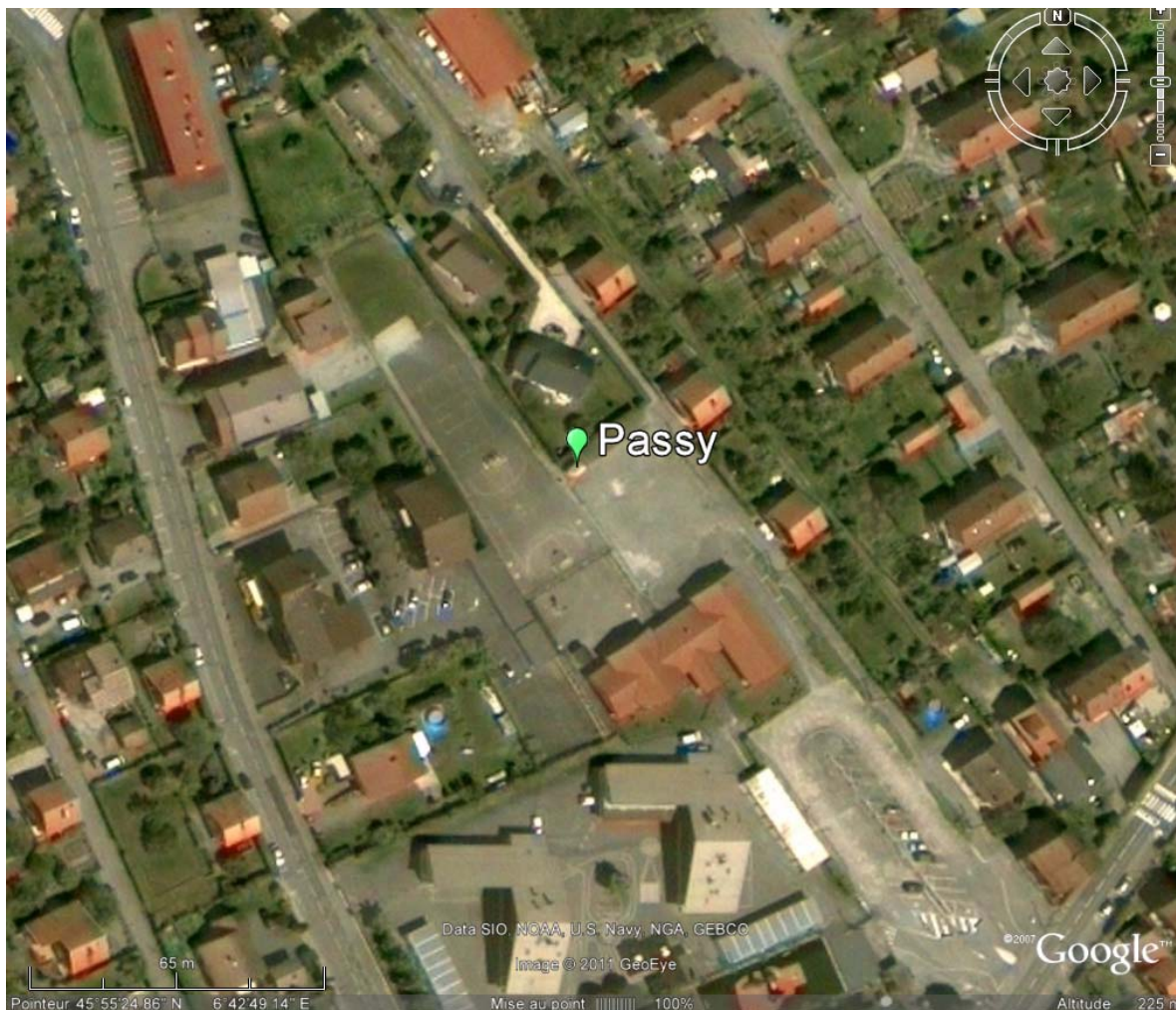
Justificatif Atmo RA : Pas d'information particulière sur la voie ferrée (type de motrice ?). Pas de distinction lors de la validation des données. Niveaux comparables à Annemasse (à 2 km)

Conclusion : station répondant aux critères européens & nationaux d'implantation de site

AASQA : Atmo Rhône-Alpes
(AAPS)

Nom & n° BDQA du site : Passy n° 33220

Vue aérienne :



Environnement microlocal :



Coordonnées géographiques :

Latitude : 45° 55' 24.65" Nord

Longitude : 6° 42' 49.15" Est

Polluants mesurés : SO₂, PM₁₀, NO/NO_x, O₃,
HAP (ponctuel), Température

Objectifs déclarés :

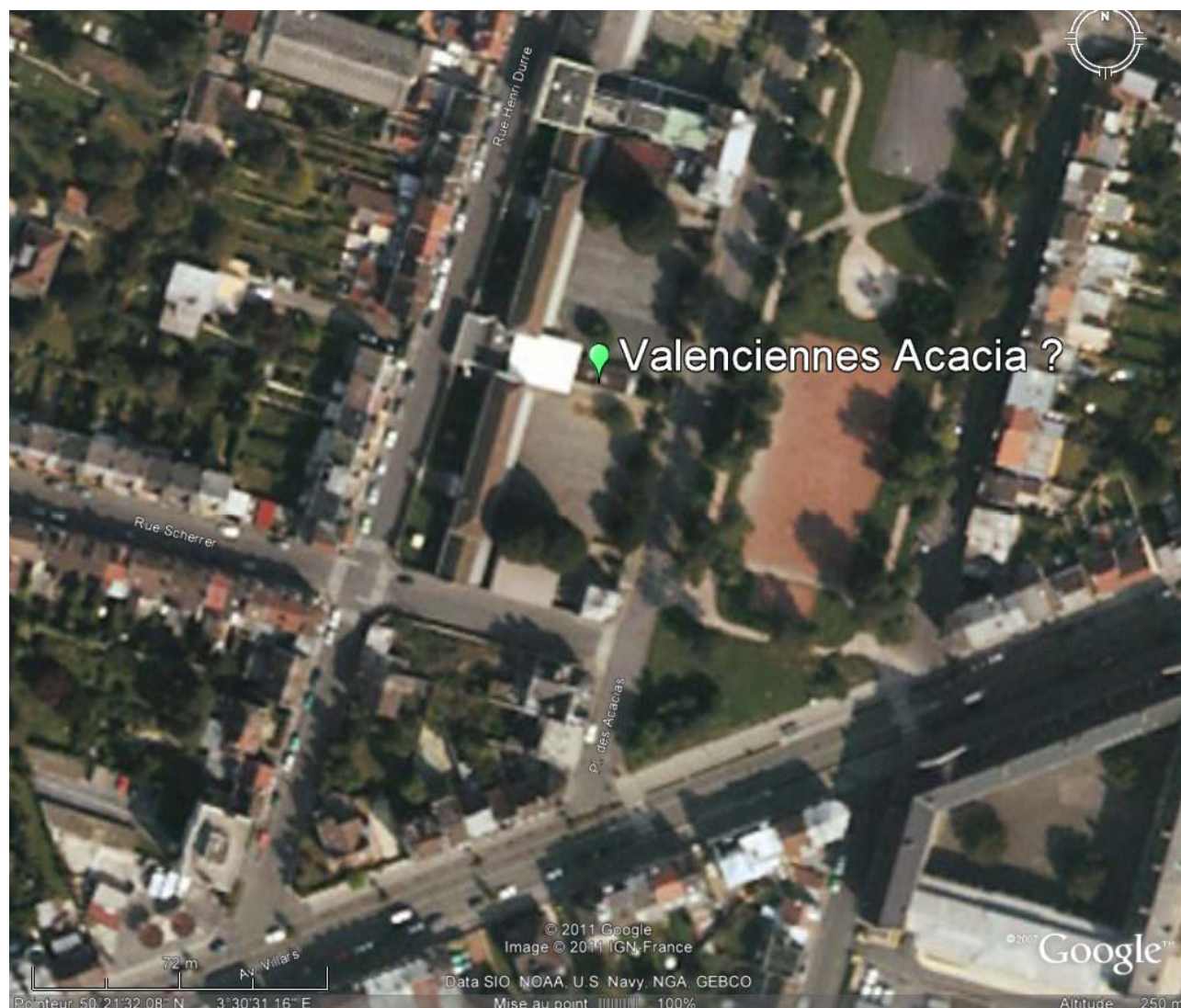
Participation à l'indice Atmo, la procédure
d'alerte urbaine et la modélisation

Conclusion : station répondant aux critères européens & nationaux d'implantation de
site

AASQA : Atmo NPdC (SSE)

Nom & n° BDQA du site : Valenciennes Acacia n° 06001

Vue aérienne :



Environnement microlocal : photo en attente

Coordonnées géographiques : Latitude : 50° 20' 32.03" N, Longitude : 3° 30' 31" E

Distance au bord de la route : Station située dans un secteur de ville pluriactivités: zone résidentielle, établissements scolaires à proximité (écoles maternelles et primaires, lycée), clinique, voies de circulation

Polluants mesurés : SO₂, O₃, PM₁₀, PM_{2.5}, NO/NO_x

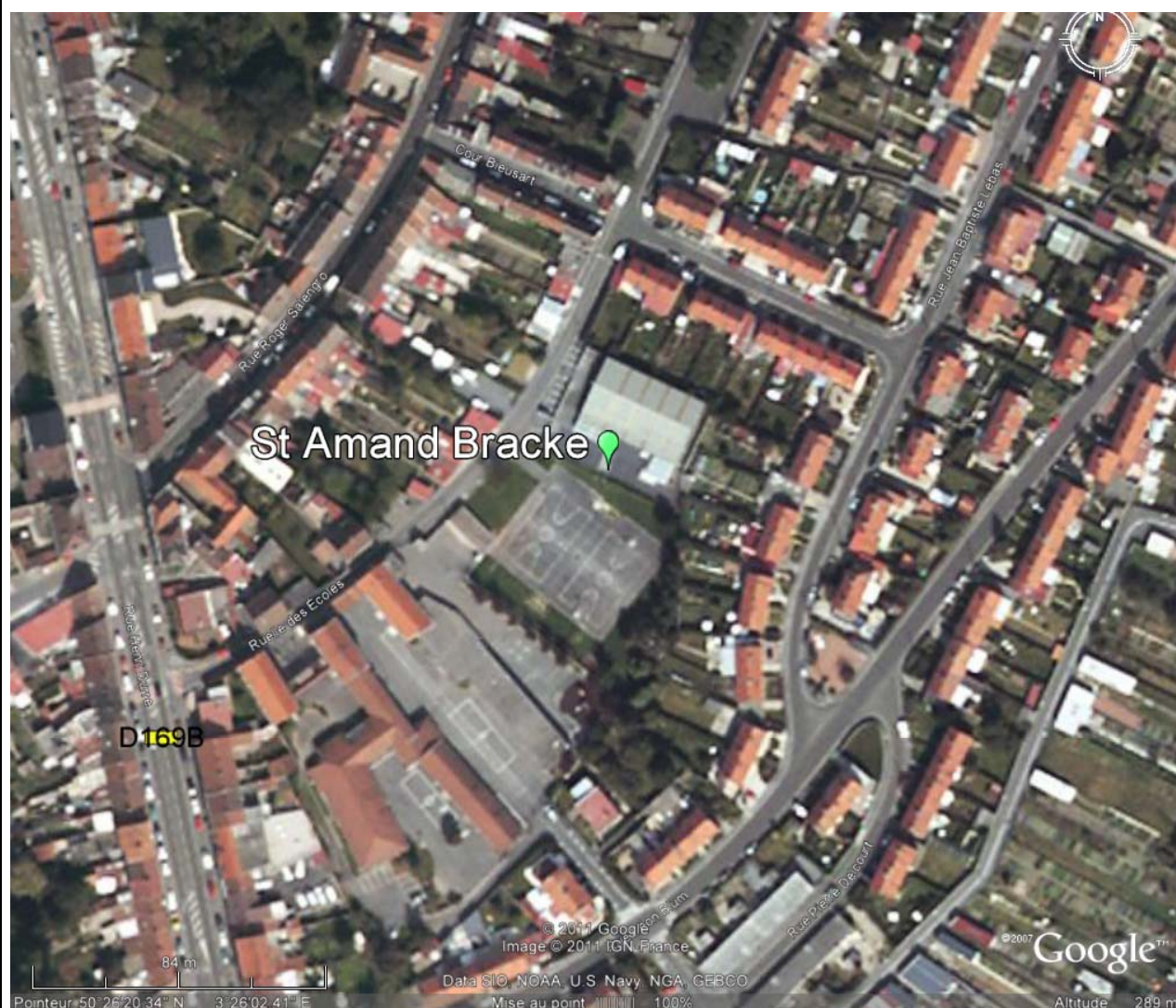
Objectifs déclarés : Participation à l'indice Atmo, l'IEM, la procédure d'alerte nationale

Conclusion : station répondant aux critères européens & nationaux d'implantation de site

AASQA : Atmo NPdC (SSE)

Nom & n° BDQA du site : St Amand Bracke n° 06004

Vue aérienne : Site périurbain fermé le 04/02/2010



Environnement microlocal :



Coordonnées géographiques :

Latitude : 50° 26' 20.11" Nord

Longitude : 3° 26' 2.36" Est

Polluants mesurés : SO₂, O₃, PM₁₀, NO/NO_x

Objectifs déclarés :

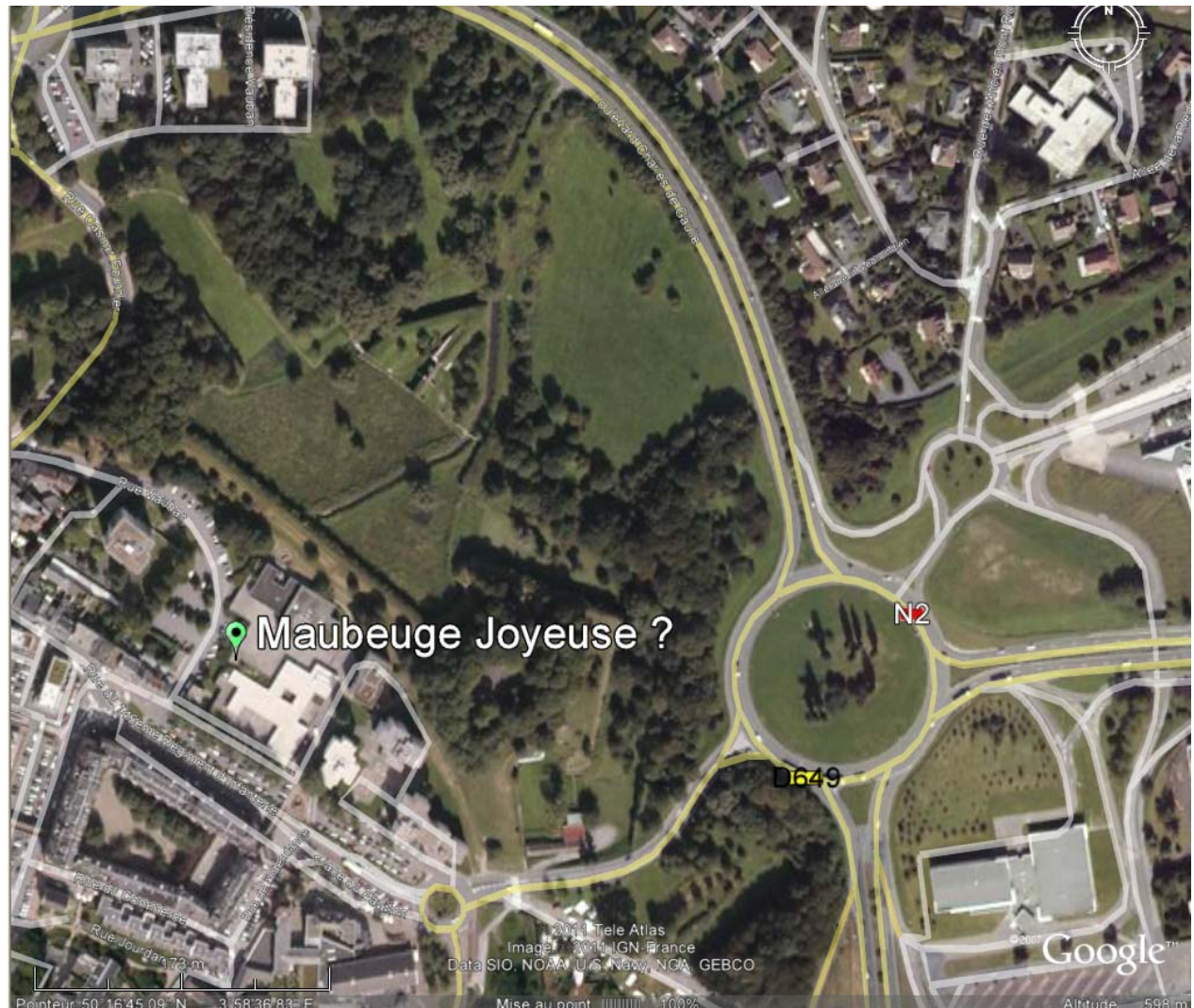
Participation à l'indice Atmo et à la procédure d'alerte urbaine

station suspendue en raison d'une modification de configuration du site d'accueil, en cours de déplacement sur la même commune (sites envisagés ?)

Conclusion : station retirée du Reporting (NdIR : justificatif suffisant pour la Commission Eur. ?)

<u>AASQA</u> : Atmo NPdC (SSE)	<u>Nom & n° BDQA du site</u> : Maubeuge La Joyeuse n° 06007
---------------------------------------	--

Vue aérienne :



<u>Environnement microlocal</u> :	<u>Coordonnées géographiques</u> :
photo en attente	Latitude : 50° 16' 44.70" Nord
	Longitude : 3° 58' 36.90" Est
	<u>Polluants mesurés</u> : SO ₂ , O ₃ , CO, PM ₁₀ , NO/NO _x
	<u>Objectifs déclarés</u> :
	Participation à l'indice Atmo et à la procédure d'alerte urbaine

Conclusion : station répondant aux critères européens & nationaux d'implantation de site

<u>AASQA</u> : Atmo NPdC (SSE)	<u>Nom & n° BDQA du site</u> : Cambrai Gambetta n° 06009
---------------------------------------	---

Vue aérienne :



<u>Environnement microlocal</u> :	<u>Coordonnées géographiques</u> :
photo en attente	Latitude : 50° 10' 22.70" Nord Longitude : 3° 14' 13.99" Est
	<u>Polluants mesurés</u> : SO ₂ , O ₃ , CO, PM ₁₀ , PM _{2.5} , NO/NO _x
	<u>Objectifs déclarés</u> :
	Participation à la procédure d'alerte urbaine

Conclusion : station répondant aux critères européens & nationaux d'implantation de site

AASQA : Atmo NPdC (SSE)

Nom & n° BDQA du site : Denain Collège n° 06011

Vue aérienne :



Environnement microlocal :

Cours/plan d'eau + D955 à moins de 300 m

photo en attente

Coordonnées géographiques :

Latitude : 50° 19' 22" Nord

Longitude : 3° 23' 48" Est

Polluants mesurés : SO₂, O₃, PM₁₀, NO/NO_x

Objectifs déclarés :

Participation à l'indice Atmo et à la procédure d'alerte urbaine

Conclusion : station répondant aux critères européens & nationaux d'implantation de site

AASQA : Atmo NPdC (SSE)

Nom & n° BDQA du site : Hautmont Collège n° 06012

Vue aérienne :



Environnement microlocal :

Station fermée le 03/08/2008

Coordonnées géographiques :

Latitude : 50° 16' 44.00" Nord

Longitude : 3° 58' 39.00" Est

Polluants mesurés : SO₂, O₃, PM₁₀, NO/NO_x

Objectifs déclarés :

Participation à Indice Atmo / Eol / procédure d'alerte urbaine

station détruite lors de la tornade du 03/08/2008. Réaménagement non envisagé car l'agglomération de Maubeuge compte moins de 100000 habitants au dernier recensement et ne répond donc plus aux critères d'obligation du calcul d'indice atmo. L'IQA est maintenant calculé à partir de la station urbaine de Maubeuge (06007) qui a dépassé également la VL en PM₁₀ en 2007, l'agglomération est donc considérée comme couverte en ce qui concerne les dépassements de VL en PM₁₀.

Conclusion : station retirée du Reporting (NdIR : justificatif suffisant pour la Commission Eur. ?)

AASQA : Atmo NPdC (DK)

Nom & n° BDQA du site : St Pol Nord n° 10007

Vue aérienne :



Environnement microlocal :

Gare triage < 800 m + activités industrielles < 1,5 – 2,5km + mer/plage à 2,5 km



Coordonnées géographiques :

Latitude : 51° 1' 59.64" Nord

Longitude : 2° 20' 8.98" Est

Polluants mesurés : SO₂, O₃, PM₁₀, NO/NO_x, BTX

Objectifs déclarés :

Participation à l'indice Atmo et à la procédure d'alerte urbaine & industrielle

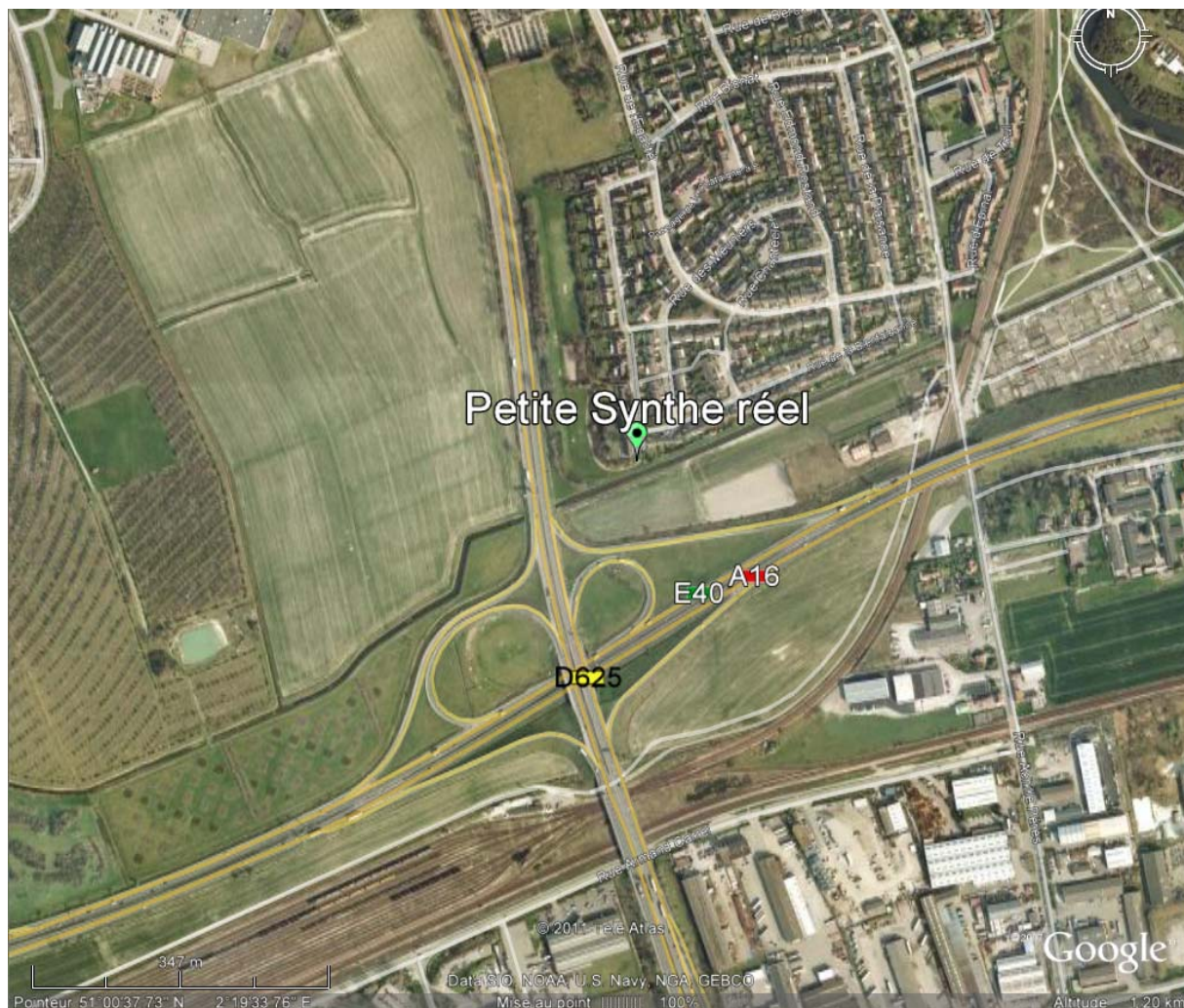
photo en attente

Conclusion : station répondant aux critères européens & nationaux d'implantation de site

AASQA : Atmo NPdC (DK)

Nom & n° BDQA du site : Petite Synthe n° 10009 (site périurbain)

Vue aérienne : Station fermée le 15/01/2009



Environnement microlocal :

Axes routiers (A16, D625) à proximité (< 190 m), mer / plage < 5 km

Coordonnées géographiques :

Latitude : 51° 0' 36.79" Nord

Longitude : 2° 19' 33.68" Est

Polluants mesurés : SO₂, CO, O₃, PM₁₀, PM_{2.5}, NO/NO_x

Objectifs déclarés :

Participation à l'indice Atmo et à la procédure d'alerte urbaine & industrielle

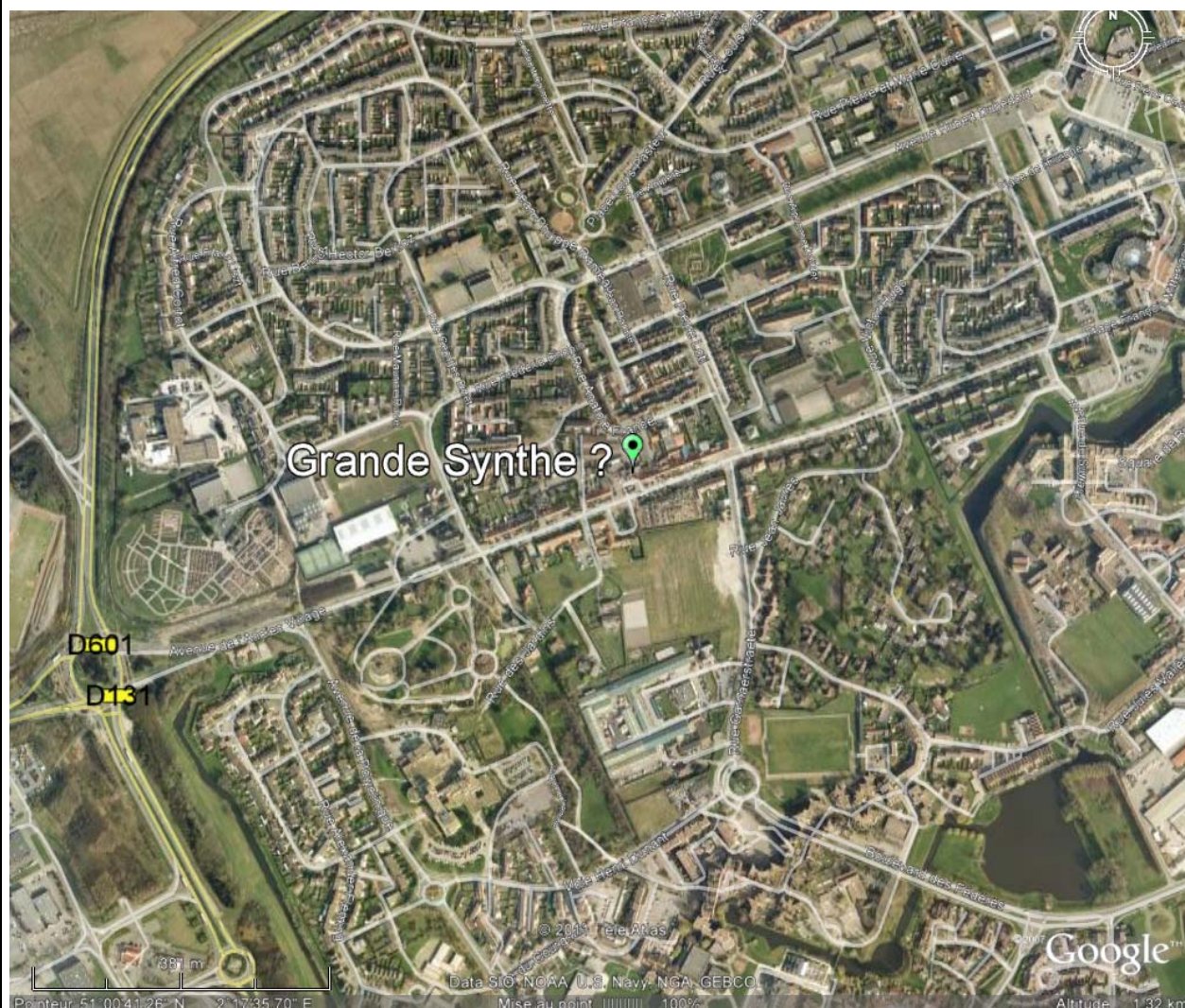
Justificatif Atmo NPdC : station déclarée non représentative par le PSQA de 2005, en raison de l'influence de l'échangeur routier. La zone reste couverte par la station urbaine de Saint-Pol-sur-Mer (10007 à 2,7 km) et par une station en création (Dunkerque-Malo 10004 à 8,5 km). **Note FM : le site n° 10004 est un ancien site fermé en 2002 !)**

Conclusion : station retirée du Reporting (NdIR : justificatif suffisant pour la Commission Eur. ?)

AASQA : Atmo NPdC (DK)

Nom & n° BDQA du site : Grande Synthe n° 10011

Vue aérienne : **Station fermée le 10/09/2009**



Environnement microlocal :



Coordonnées géographiques :

Latitude : 51° 0' 40.28" Nord

Longitude : 2° 17' 35.85" Est

Polluants mesurés : SO₂, PM₁₀

Objectifs déclarés :

Participation à l'indice Atmo et à la procédure d'alerte urbaine & industrielle

Justificatif Atmo NPdC : mêmes raisons que pour la n° 10009

Conclusion : station retirée du Reporting (Ndlr : justificatif suffisant pour la Commission Eur. ?)

<u>AASQA</u> : Atmo NPdC (DK)	<u>Nom & n° BDQA du site</u> : Sangatte n° 10025 (site périurbain)
--------------------------------------	---

Vue aérienne :



Environnement microlocal :

Axe routier (D940) à proximité (< 50 m),
mer / plage < 180 m

- Caractère « périurbain » à documenter
(Densité population)

- influence mer ? voir la vitesse & direction
moyenne du vent

Coordonnées géographiques :

Latitude : 50° 56' 53.02" Nord

Longitude : 1° 51' 23.00" Est

Polluants mesurés : SO₂, O₃, PM₁₀, PM_{2.5},
NO/NO_x

Objectifs déclarés :

Participation à l'indice Atmo et à la
procédure d'alerte nationale ?

Justificatif Atmo NPdC : en attente

Conclusion : station pouvant être retirée du Reporting ? (NdIR : justificatif pour la
Commission Eur. ?)



<u>AASQA</u> : Atmo NPdC (DK)	<u>Nom & n° BDQA du site</u> : Outreau DRIRE n° 10032 (site périurbain)
<u>Vue aérienne</u> :	
	
<u>Environnement microlocal</u> : Axe routier (D119) à proximité (< 150 m) et mer à 1 km - Caractère « périurbain » à documenter (Densité population) - influence mer ? voir la vitesse & direction moyenne du vent	<u>Coordonnées géographiques</u> : Latitude : 50° 41' 38.00" Nord Longitude : 1° 34' 35.00" Est <u>Polluants mesurés</u> : SO ₂ , CO, O ₃ , PM ₁₀ , NO/NO _x <u>Objectifs déclarés</u> : Participation à l'indice Atmo et à la procédure d'alerte nationale ?
<u>Justificatif Atmo NPdC</u> : en attente	
<u>Conclusion</u> : station pouvant être retirée du Reporting ? (NdIR : justificatif pour la Commission Eur. ?)	

AASQA : Atmo NPdC (LM)

Nom & n° BDQA du site : Marcq CTM n° 11016

Vue aérienne :



Environnement microlocal :



Coordonnées géographiques :

Latitude : 50° 40' 11.70" Nord

Longitude : 3° 4' 35.39" Est

Polluants mesurés : SO₂, BTX, O₃, PM₁₀, NO/NO_x, FN, Pb

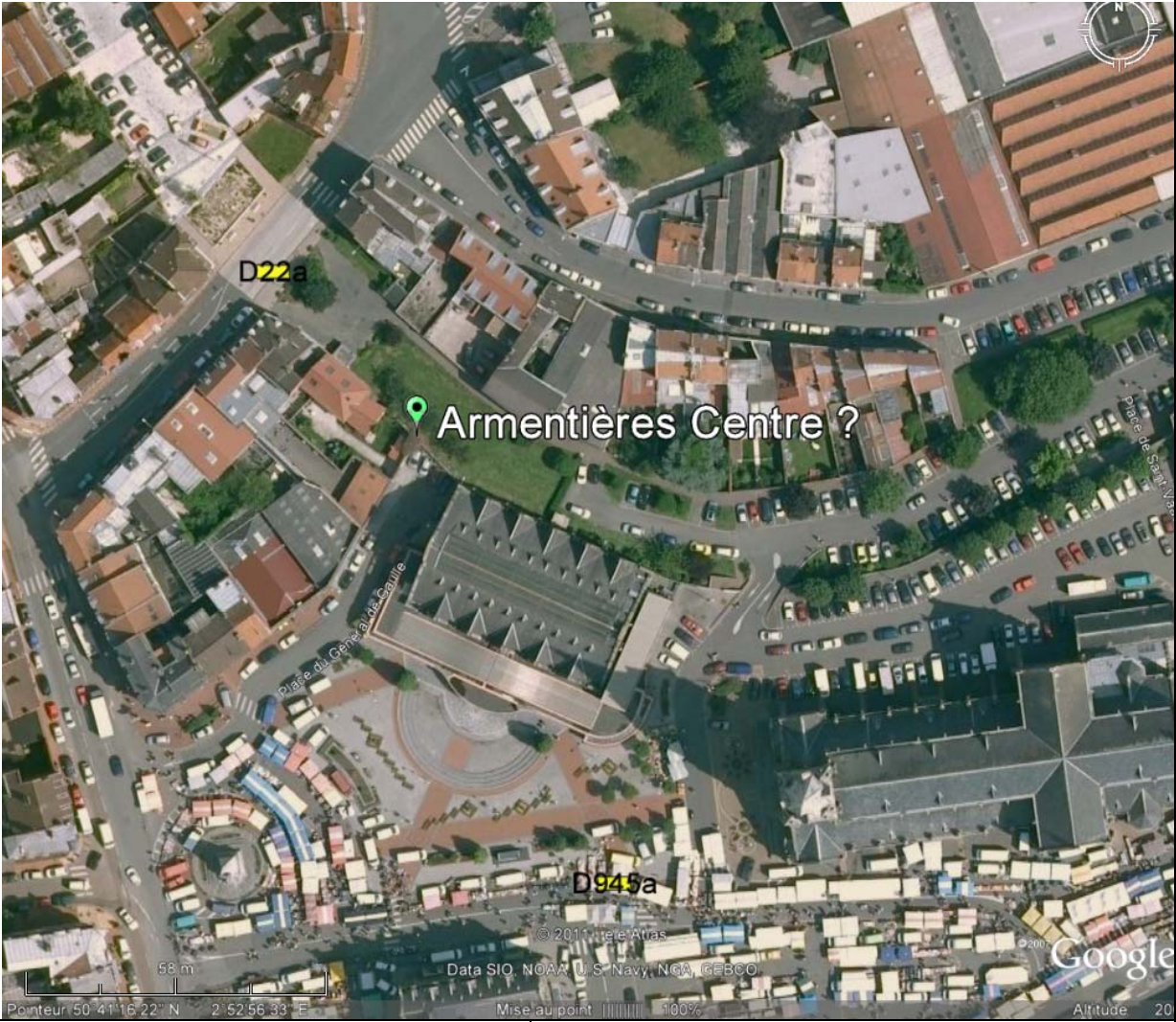
Objectifs déclarés :

Participation à l'indice Atmo et procédure d'alerte nationale ?

Influence environnement immédiat (« réenvol / incinération »)

Justificatif Atmo NPdC : pas d'événement distingué lors de la validation de données

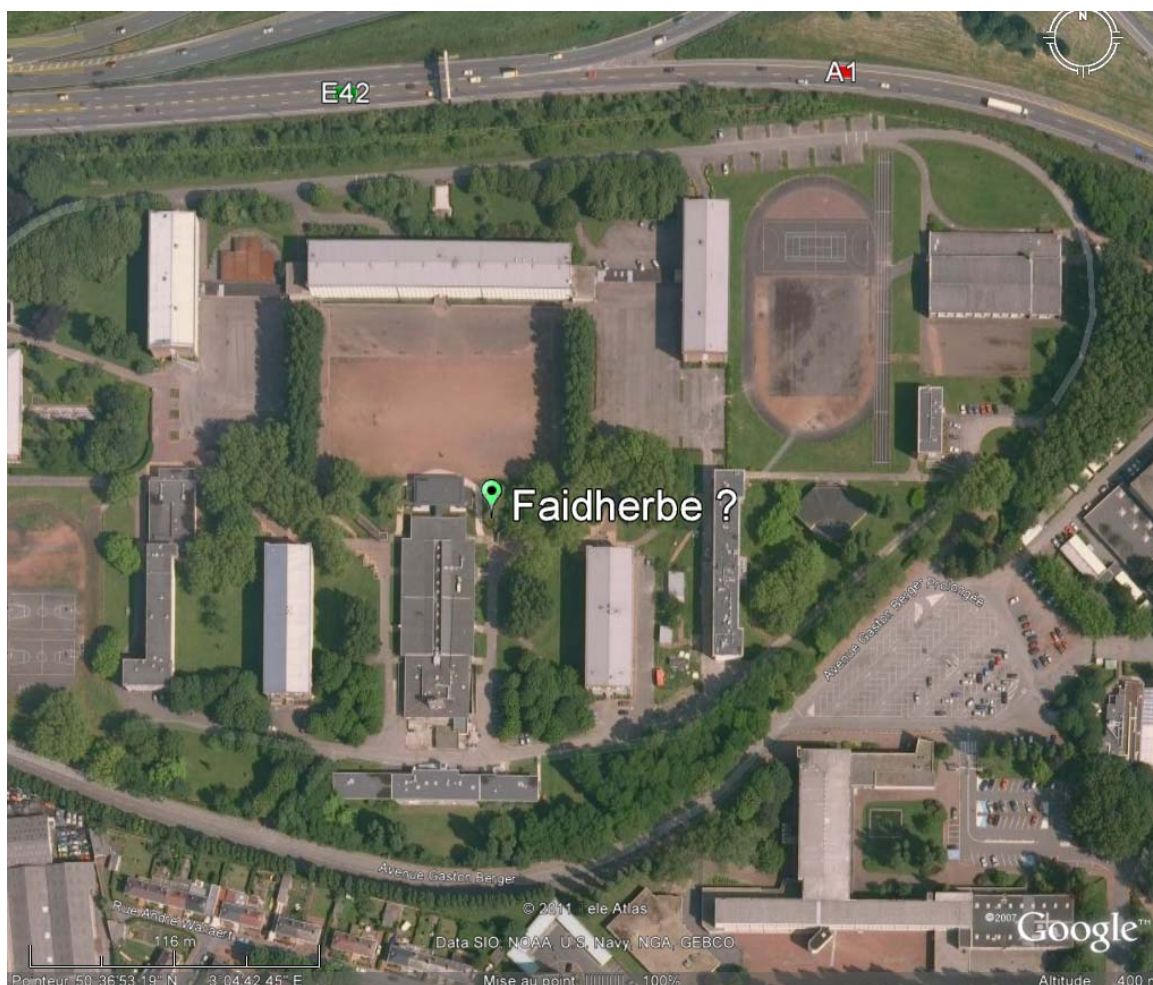
Conclusion : station répondant aux critères européens & nationaux d'implantation de site

<u>AASQA</u> : Atmo NPdC (LM)	<u>Nom & n° BDQA du site</u> : Armentières Centre n° 11022
<u>Vue aérienne</u> : 	
<u>Environnement microlocal</u> : 	<u>Coordonnées géographiques</u> : Latitude : 50° 41' 19.43" Nord Longitude : 2° 53' 6.86" Est <u>Polluants mesurés</u> : SO₂, CO, O₃, PM₁₀, NO/NO_x <u>Objectifs déclarés</u> : Participation à l'indice Atmo et procédure d'alerte nationale ?
<u>Conclusion</u> : station répondant aux critères européens & nationaux d'implantation de site	

AASQA : Atmo NPdC (LM)

Nom & n° BDQA du site : Lille Faidherbe n° 11024

Vue aérienne : Station fermée le 15/01/2009



Environnement microlocal :



Coordonnées géographiques :

Latitude : 50° 36' 55.04" Nord

Longitude : 3° 5' 2.40" Est

Polluants mesurés : SO₂, PM₁₀, PM_{2.5}, NO/NO_x, Température, Pression

Objectifs déclarés :

Participation à l'indice Atmo et procédure d'alerte nationale ?

Justificatif Atmo NPdC : station déclarée redondante avec Lille-Fives (11024 à 1,6 km) par le PSQA de 2005. Constat confirmé en 2008 lors de l'évaluation du dispositif réglementaire. Station trop influencée par les axes automobiles proches (< 180 m) pour respecter les critères de la typologie urbaine (station corrélée avec des stations trafic). La zone reste couverte par la conservation de la station voisine de Lille-Fives (11024).

Conclusion : station retirée du Reporting (*NdlR : justificatif suffisant pour la Commission Eur. ?*)

AASQA : Atmo NPdC (LM)

Nom & n° BDQA du site : Lille Fives n° 11025

Vue aérienne :



Environnement microlocal :



Coordonnées géographiques :

Latitude : 50° 37' 41.02" Nord

Longitude : 3° 5' 25.15" Est

Polluants mesurés : SO₂, PM₁₀, PM_{2.5}, NO/NO_x

Objectifs déclarés :

Participation à l'indice Atmo, à l'IEM et à la procédure d'alerte nationale ?

Contactez l'AASQA sur ce site : Activités industrielles à proximité ?

Justificatif Atmo NPdC : en attente

Conclusion : station répondant aux critères européens & nationaux d'implantation de site

AASQA : Atmo NPdC (LM)

Nom & n° BDQA du site : Tourcoing Bienfaisance n° 11027

Vue aérienne :



Environnement microlocal :



Coordonnées géographiques :

Latitude : 50° 43' 31.62" Nord

Longitude : 3° 9' 35.86" Est

Polluants mesurés : SO₂, O₃, PM₁₀, NO/NO_x,
Température, Vitesse & Direction Vent

Objectifs déclarés :

Participation à l'indice Atmo et procédure d'alerte nationale ?

Conclusion : station répondant aux critères européens & nationaux d'implantation de site

AASQA : Atmo NPdC (LM)

Nom & n° BDQA du site : Lomme Victor Hugo n° 11029

Vue aérienne : Station fermée le 15/01/2009



Coordonnées géographiques : Latitude : 50° 37' 56.75" N, Longitude : 3° 0' 16.38" E

Polluants mesurés : SO₂, O₃, PM₁₀, PM_{2.5}, NO/NO_x, Température, Pression

Objectifs déclarés : Participation à l'indice Atmo et procédure d'alerte nationale ?

Environnement microlocal :

Justificatif Atmo NPdC : en 2008, station déclarée non nécessaire aux regard des différents critères réglementaires (surveillance européenne, indice atmo, procédure d'alerte) lors de l'évaluation du dispositif réglementaire. La zone reste couverte par la conservation des stations urbaines de Lille-Fives (11024 à 6,2 km) et Tourcoing (11027 à 15 km).

Conclusion : station retirée du Reporting (NdlR : justificatif suffisant pour la Commission Eur. ?)

AASQA : Atmo NPdC (LM)

Nom & n° BDQA du site : Salomé Buissonnières n° 11030
(site périurbain)

Vue aérienne :



Environnement microlocal :



Coordonnées géographiques :

Latitude : 50° 31' 59.02" Nord

Longitude : 2° 50' 23.96" Est

Polluants mesurés : SO₂, O₃, PM₁₀, NO/NO_x

Objectifs déclarés :

Participation à la procédure d'alerte urbaine

Photo microlocal en attente

Conclusion : station répondant aux critères européens & nationaux d'implantation de site

AASQA : Atmo NPdC (A)

Nom & n° BDQA du site : Arras Jaurès n° 28018

Vue aérienne : Station fermée le 15/01/2009



Coordonnées géographiques : Latitude 50° 16' 44.40" N, Longitude 2° 46' 54.48" E

Polluants mesurés : SO₂, O₃, PM₁₀, NO/NO_x

Objectifs déclarés : Participation à l'indice Atmo et à la procédure d'alerte urbaine

Environnement microlocal :

Justificatif Atmo NPdC : L'agglomération d'Arras compte moins de 100000 habitants au dernier recensement et ne répond donc plus aux critères d'obligation du calcul de l'indice atmo. Une seule station s'avère nécessaire sur l'agglomération pour le calcul d'un IQA. La station d'Arras Jaurès a donc été supprimée et celle de Saint-Laurent-Blangy (28022 à 1,9 km) conservée car plus récente et considérée comme représentative en ce qui concerne les PM₁₀ (coefficient de corrélation très bon avec la station d'Arras-Jaurès).

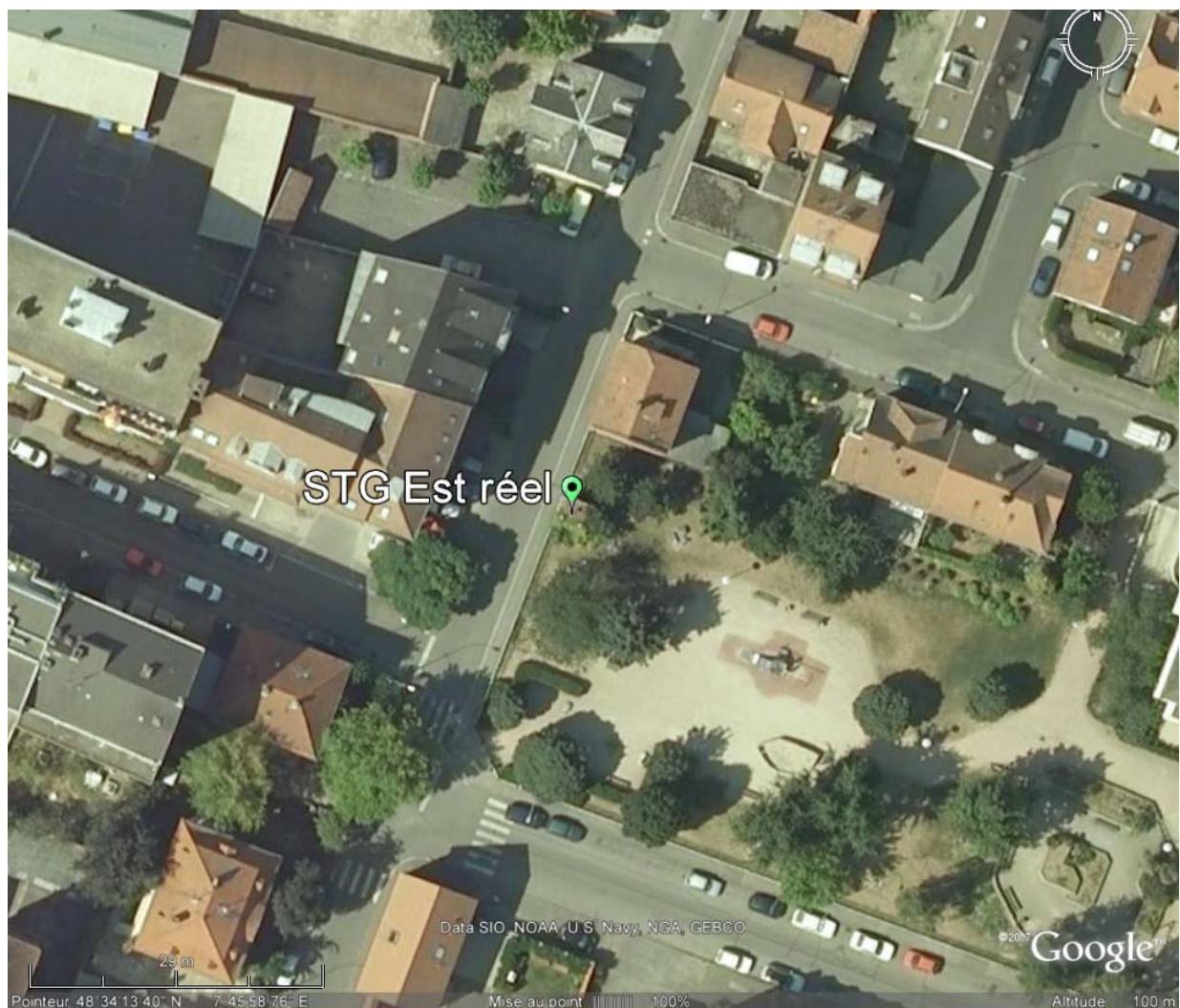
Conclusion : station retirée du Reporting (NdIR : justificatif suffisant pour la Commission Eur. ?)

AASQA : Atmo Franche Comté (ARPAM)	Nom & n° BDQA du site : Montbéliard Centre n° 13007
<u>Vue aérienne :</u> 	
<u>Environnement microlocal :</u> 	<u>Coordonnées géographiques :</u> Latitude : 50° 16' 44.40" Nord Longitude : 2° 46' 54.48" Est <u>Polluants mesurés :</u> SO₂, O₃, PM₁₀, NO/NO_x <u>Objectifs déclarés :</u> Participation à l'indice Atmo et à la procédure d'alerte urbaine Influence parking ? étude représentativité?
<u>Justificatif Atmo FC :</u> parking peu fréquenté, pas d'artéfact lors de la validation des données <u>Conclusion :</u> station répondant aux critères européens & nationaux d'implantation de site	

AASQA : ASPA

Nom & n° BDQA du site : Strasbourg Est n° 16038

Vue aérienne :



Environnement microlocal :



Coordonnées géographiques :

Latitude : 48° 34' 13.34" Nord

Longitude : 7° 45' 58.79" Est

Polluants mesurés : SO₂, O₃, PM₁₀, PM_{2.5}, NO/NO_x

Objectifs déclarés :

Participation à l'indice Atmo et à la procédure d'alerte urbaine

Conclusion : station répondant aux critères européens & nationaux d'implantation de site

AASQA : ORA Réunion

Nom & n° BDQA du site : Bons Enfants n° 38012

Vue aérienne : NB : site ayant dépassé la VLA en 2008



Environnement microlocal :



Coordonnées géographiques :

Latitude : 21° 20' 34.69" Sud

Longitude : 55° 28' 18.00" Est

Polluants mesurés : SO₂, CO, O₃, PM₁₀, NO/NO_x

Objectifs déclarés :

l'indice Atmo et à la procédure d'alerte urbaine

Consulter l'ORA sur ce site, notamment en ce qui concerne l'Influence mer à moins de 160 m ?

Répartition / Saisonnalité des dépassements ?

Justificatif ORA : L'influence des aérosols marins est probable du fait que les vents soufflent en moyenne à 180° (sud). Pour l'heure, il y a eu des investigations indirectes (analyse corrélative avec des données houles, analyse sur quelques filtres seulement pour déterminer la composition chimique) pour déterminer la composition chimique des particules. une étude complète sur la composition des aérosols/particules sur cette station, pour pouvoir identifier les événements naturels, notamment lors des dépassements observés fait l'objet d'un projet en collaboration avec le LCSQA (cf. programme CARA), avec information de la DEAL (M. Jean-Philippe BEAUX).

Conclusion : station répondant aux critères européens & nationaux d'implantation de site (mais retrait « événements naturels » à prévoir)

2) Les sites industriels :

AASQA : Atmo PACA

Nom & n° BDQA du site : Gardanne n° 03030

Vue aérienne : NB : site ayant dépassé la VLA en 2007



Environnement microlocal :



Coordonnées géographiques :

Latitude : 43° 27' 12.61" Nord

Longitude : 5° 27' 59.66" Est

Polluants mesurés : O₃, PM₁₀

Objectifs déclarés :

Participation à la procédure d'alerte urbaine

1 seule industrie sur la zone (donc pas d'alerte spécifiquement industrielle). L'industriel est adhérent d'Atmo PACA et finance donc la surveillance.

Site faisant l'objet de nombreuses études depuis plusieurs années, en partenariat avec des labos de recherche. études téléchargeables sur le site d'Atmo PACA :
<http://www.atmopaca.org/html/PACTES.php>
http://www.atmopaca.org/files/et/Gardanne_lp09.pdf

Conclusion : station répondant aux critères européens & nationaux d'implantation de site

AASQA : Atmo PACA

Nom & n° BDQA du site : **Peillon n° 24021**

Vue aérienne : *NB : site ayant dépassé la VLA en 2007*



Environnement microlocal :



Coordonnées géographiques :

Latitude : 43° 47' 11.73" Nord

Longitude : 7° 22' 23.86" Est

Polluants mesurés : SO₂, PM₁₀, PM_{2.5}

Objectifs déclarés :

Participation à la procédure d'alerte industrielle. L'industriel est adhérent d'Atmo PACA et finance donc la surveillance.

densité de population de 119 hab/km² (village en fond de vallée). TMJA = 2430 veh/jour

Site faisant l'objet de nombreuses études depuis plusieurs années, en partenariat avec des labos de recherche et la DREAL. études téléchargeables sur le site d'Atmo PACA :

http://www.atmopaca.org/html/etude_paillon_results.php

http://www.atmopaca.org/files/et/110419_Synthèse_Paillons.pdf

Conclusion : station répondant aux critères européens & nationaux d'implantation de site

AASQA : Atmo PACA

Nom & n° BDQA du site : Contes 2 n° 24023

Vue aérienne : NB : site ayant dépassé la VLA en 2007 & 2008



Environnement microlocal :



Coordonnées géographiques :

Latitude : 43° 47' 19.49" Nord

Longitude : 7° 19' 56.62" Est

Polluants mesurés : SO₂, O₃, PM₁₀, NO/NO_x

Objectifs déclarés :

Participation à la procédure d'alerte industrielle

L'industriel est adhérent d'Atmo PACA et finance donc la surveillance. densité de population de 336 hab/km². TMJA = 12205 veh/jour

Site faisant l'objet d'études depuis 1998, en lien avec les études sur Peillon, téléchargeables sur le site d'Atmo PACA :

http://www.atmopaca.org/files/et/110419_Synthèse_Paillons.pdf

Conclusion : station répondant aux critères européens & nationaux d'implantation de site

<u>AASQA :</u>	Atmo	NPdC	<u>Nom & n° BDQA du site :</u> Boussois Delcourt (Maison des Associations ?) n° 06014
-----------------------	------	------	---

Vue aérienne : Station fermée le 17/09/2008



Environnement microlocal :

Nom réseau « Boussois »



Coordonnées géographiques :

Latitude : 50° 17' 21.13" N

Longitude : 4° 2' 40.95" E

Polluants mesurés : SO₂, PM₁₀, NO/NO_x

Objectifs déclarés :

Participation à procédure d'alerte nationale

Justificatif Atmo NPdC : En 2008 lors de l'évaluation du dispositif réglementaire, bilan montrant qu'il n'y avait pas d'impact significatif de l'industriel sur la station modifiant donc la stratégie de surveillance. La station de Maubeuge (n° 06007, distante de 5 km) ayant aussi dépassé la VLJ PM₁₀ en 2007, l'agglomération et donc la zone sont considérées comme couvertes, donc le site a été fermé

Conclusion : station retirée du Reporting (NdIR : justificatif suffisant pour la Commission Eur. ?)

AASQA : Atmo NPdC (SSE)

Nom & n° BDQA du site : Somain Salengro n° 06019

Vue aérienne : Station fermée le 17/07/2009



Environnement microlocal :



Coordonnées géographiques :

Latitude : 50° 21' 39.39" Nord

Longitude : 3°16'17.29" Est

Polluants mesurés : SO₂, PM₁₀, NO/NO_x

Objectifs déclarés :

Participation à procédure d'alerte nationale

Justificatif Atmo NPdC : En 2008 lors de l'évaluation du dispositif réglementaire, un bilan a montré qu'il n'y avait pas d'impact significatif de l'industriel sur la station modifiant donc la stratégie de surveillance. La station de Maubeuge (n° 06007, distante de 50 km) étant jugée représentative de la zone, le site jugé redondant a été fermé

Conclusion : station retirée du Reporting (NdIR : justificatif suffisant pour la Commission Eur. ?)

AASQA : Atmo NPdC (DK)

Nom & n° BDQA du site : Fort Mardyck n° 10005

Vue aérienne : Station fermée le 15/03/2009



Environnement microlocal :



Coordonnées géographiques :

Latitude : 51° 1' 53.88" Nord

Longitude : 2° 18' 57.71" Est

Polluants mesurés : SO₂, PM₁₀, NO/NO_x

Objectifs déclarés :

Participation à procédures d'alerte nationale & industrielle

Justificatif Atmo NPdC : station arrêtée en raison d'une modification de configuration du site d'accueil, donc déplacée à proximité sur la commune voisine de Grande-Synthe (n°10034 à 3 km)

Conclusion : station retirée du Reporting (NdIR : justificatif suffisant pour la Commission Eur. ?)

AASQA : Atmo NPdC (DK)

Nom & n° BDQA du site : Mardyck n° 10012

Vue aérienne :



Environnement microlocal :



Coordonnées géographiques :

Latitude : 51° 1' 9.96" Nord

Longitude : 2° 15' 3.59" Est

Polluants mesurés : SO₂, PM₁₀, NO/NO_x, BTX

Objectifs déclarés :

Participation à procédures d'alerte nationale & industrielle

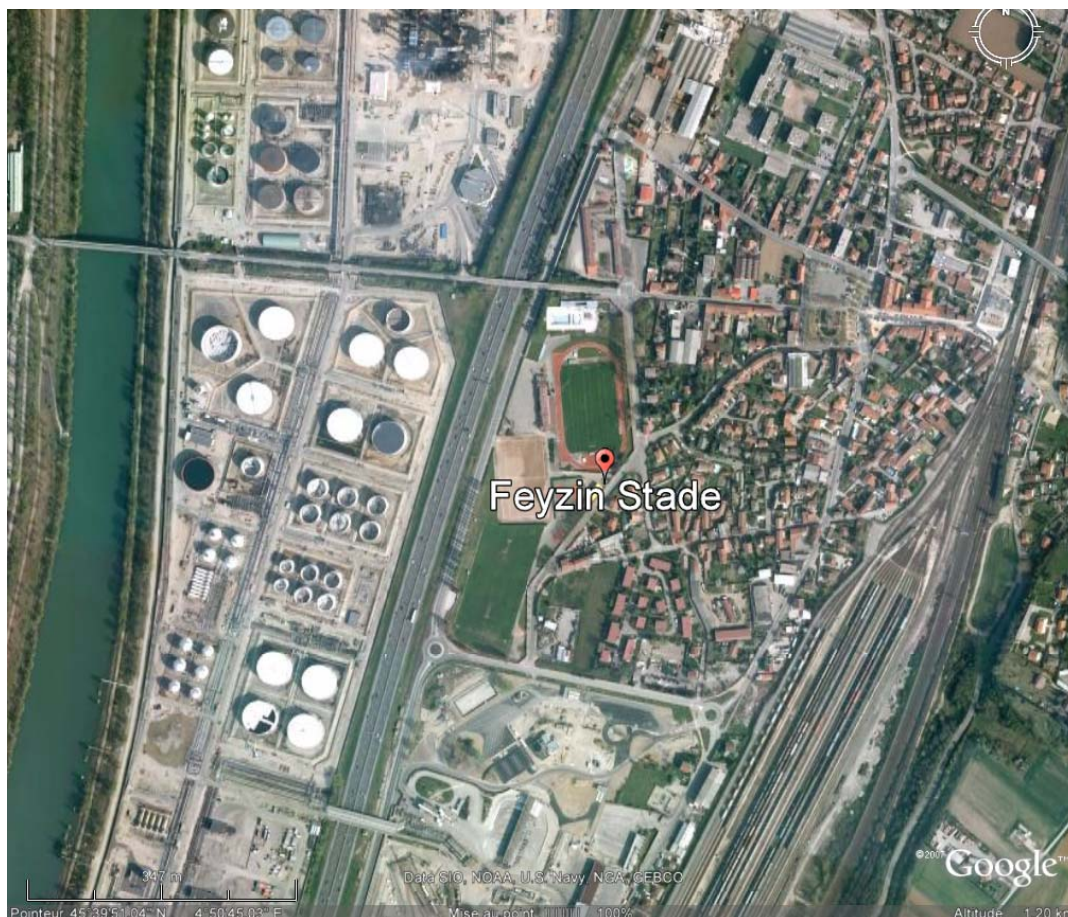
Justificatif Atmo NPdC : Les industriels adhèrent à Atmo NPdC et financent donc la surveillance

Conclusion : station répondant aux critères européens & nationaux d'implantation de site

AASQA : Atmo Rhône-Alpes (Lyon)

Nom & n° BDQA du site : Feyzin Stade
n° 20029

Vue aérienne :



Environnement microlocal :



Coordonnées géographiques :

Latitude : 45° 39' 50.06" N

Longitude : 4° 50' 44.97" E

Polluants mesurés : SO₂, PM₁₀,
NO/NO_x, BTX

Objectifs déclarés :

Participation à procédure d'alerte industrielle

Justificatif Atmo RA : les industriels financent la surveillance au travers de l'équipement

Conclusion : station répondant aux critères européens & nationaux d'implantation de site

Conclusion

La majorité des sites concernés par le contentieux PM respecte les critères européens & nationaux d'implantation de site. Les sites sur lesquels statuer sont les suivants:

- Toulon Foch n° 03068 (trafic, cf. justificatif Atmo PACA)
- Dunkerque Centre n° 10002 (trafic, fermée le 15/01/2009)
- Le Rondeau n° 15039 (trafic, cf. justificatif Atmo RA)
- Lyon Périphérique Est - n° 20063 (trafic, cf. justificatif Atmo RA)
- Audincourt Place - n° 13005 (trafic, fermée le 31/03/2010 , nouveau n° : 82222)
- Station Trafic n° 38013 (cf. justificatif ORA)
- Aix Ouest Bouffan n° 03036 (urbaine, fermée le 01/04/2010)
- St Amand Bracke n° 06004 (périurbaine, fermée le 04/02/2010)
- Hautmont Collège n° 06012 (urbaine, fermée le 01/09/2008)
- Petite Synthe n° 10009 (périurbaine, fermée le 15/01/2009)
- Grande Synthe n° 10011 (urbaine, fermée le 10/09/2009)
- Sangatte n° 10025 (périurbaine, questions sur l'implantation microlocale : proximité mer + plage, éloignement habitat, données météo)
- Outreau DRIRE n° 10032 (périurbaine, questions sur l'implantation microlocale : proximité mer + plage, éloignement habitat, données météo)
- Lille Faidherbe n° 11024 (urbaine, fermée le 15/01/2009)
- Lomme Victor Hugo n° 11029 (urbaine, fermée le 15/01/2009)
- Arras Jaurès n° 28018 (urbaine, fermée le 15/01/2009)
- Bons Enfants n° 38012 (urbaine, questions sur l'implantation microlocale : proximité mer + plage, données météo)
- Boussois Delcourt n° 06014 (industrielle, fermée le 17/09/2008)
- Somain Salengro n° 06019 (industrielle, fermée le 17/07/2009)
- Fort Mardyck n° 10005 (industrielle, fermée le 15/03/2009)

Au vu des informations disponibles à la date d'établissement de ce rapport, les sites n° 03068, 15039 et 38013 me semblent pouvoir être maintenu dans le Reporting européen

Le site n° 20063 peut être retiré du Reporting

Sous réserve de complément d'informations de la part d'Atmo NPdC, les sites n° 10025 et 10032 peuvent être remis en cause, tant sur le plan de la classification (station périurbaine ?) que sur les caractéristiques d'implantation microlocale, pouvant induire l'intrusion d'évènements naturels (aérosol marin, remise en suspension de sable) lors de dépassements de VLJ en PM₁₀.

Le site n° 38012 de l'ORA subit vraisemblablement l'intrusion d'évènements naturels (aérosol marin, remise en suspension de sable) lors de dépassements de VLJ en PM₁₀. Par contre, les critères d'implantation ne semblent pas devoir être remis en cause.

Les sites fermés suscitent les questions suivantes (13 sites sont concernés : 3 en 2010, 8 en 2009, 2 en 2008)

- Y a-t'il eu retrait effectif du Reporting l'année correspondante à l'arrêt? Toutes les stations ont fermé à une date ne permettant pas d'avoir 90% de l'année
- Le justificatif de fermeture est-il suffisant pour la Commission Européenne ?

Remarques complémentaires :

- dans une AASQA, selon l'objectif affiché pour les sites, une distinction est possible entre une station destinée au respect de la Directive et une station destinée à un objectif autre (ex : calcul d'indice, procédure d'alerte).
- Il serait judicieux de conserver le code numérique BDQA associé à une station dans la future Base de Données. Parallèlement, attention au changement de n° (exemple d'Atmo

Franche Comté qui, avec la fusion d'ARPAM et d'ASQAB, a homogénéisé la codification de station originelle (n° 13xxxx pour ARPAM et n° 17xxx pour l'ASQAB) sous un seul et même label (n° 82xxxx)

- A titre indicatif, il est possible d'avoir un site en dépassement de VLA sans être en dépassement de VLJ (ex : site n° 02031 « Marignane Ville » d'Airfobep en 2007.

AASQA : Airfobep

Nom & n° BDQA du site : Marignane Ville n° 02031

Vue aérienne : *NB : site ayant dépassé la VLA en 2007*



Environnement microlocal :

Site localisé dans l'enceinte de la Maison des Associations rue Lamartine à Marignane
Aéroport de Marseille Marignane à 1,3 km et mer à 1,5 km

Coordonnées géographiques :

Latitude : 43° 24' 57,46" N

Longitude : 5° 13' 1,34" E

Polluants mesurés : SO₂, NO_x, CO, O₃, PM₁₀

Objectifs déclarés :

Participation à l'indice Atmo, la procédure d'alerte industrielle et urbaine et à la prévision / modélisation.

Conclusion : station répondant aux critères européens & nationaux d'implantation de site

Annexe 1 : critères d'implantation des sites de mesure donnés dans la Directive 2008/50/CE (cf. annexe III)

A. Généralités

La qualité de l'air ambiant est évaluée dans toutes les zones et agglomérations conformément aux critères suivants:

1. La qualité de l'air ambiant est évaluée dans tous les emplacements, à l'exception de ceux énumérés au point 2 conformément aux critères établis aux sections B et C concernant l'emplacement des points de prélèvement pour les mesures fixes. Les principes énoncés aux sections B et C s'appliquent également s'ils sont pertinents pour déterminer les emplacements spécifiques où la concentration des polluants concernés est établie lorsque la qualité de l'air ambiant est évaluée par des mesures indicatives ou par des méthodes de modélisation.

2. Le respect des valeurs limites pour la protection de la santé humaine n'est pas évalué dans les emplacements suivants:

- a) tout emplacement situé dans des zones auxquelles le public n'a pas accès et où il n'y a pas d'habitat fixe;
- b) conformément à l'article 2, point 1, les locaux ou les installations industriels auxquels s'appliquent toutes les dispositions pertinentes en matière de protection de la santé et de la sécurité au travail;
- c) les chaussées et les terre-pleins centraux des routes, excepté lorsque les piétons ont normalement accès au terre-plein central.

B. Macro-implantation des points de prélèvements

1. Protection de la santé humaine

a) Les points de prélèvement visant à assurer la protection de la santé humaine sont implantés de manière à fournir des renseignements sur:

- les endroits des zones et des agglomérations où s'observent les plus fortes concentrations auxquelles la population est susceptible d'être directement ou indirectement exposée pendant une période significative par rapport à la période considérée pour le calcul de la moyenne de la ou des valeurs limites,
- les niveaux dans d'autres endroits à l'intérieur de zones ou d'agglomérations qui sont représentatifs de l'exposition de la population en général.

b) D'une manière générale, les points de prélèvement sont implantés de façon à éviter de mesurer les concentrations dans des micro-environnements se trouvant à proximité immédiate. Autrement dit, un point de prélèvement doit être implanté de manière à ce que l'air prélevé soit représentatif de la qualité de l'air sur une portion de rue d'au moins 100 m de long pour les sites liés à la circulation et d'au moins 250 × 250 m pour les sites industriels, dans la mesure du possible.

c) Les emplacements consacrés à la pollution de fond urbaine sont implantés de telle manière que le niveau de pollution y est déterminé par la contribution intégrée de toutes les sources situées au vent de la station. Le niveau de pollution ne devrait pas être dominé par une source particulière, à moins que cette situation ne soit caractéristique d'une zone urbaine plus vaste. Les points de prélèvement sont, en règle générale, représentatifs de plusieurs kilomètres carrés.

d) Lorsque le but est d'évaluer les concentrations de fond rurales, le point de prélèvement n'est pas influencé par les agglomérations ou par les sites industriels voisins, c'est-à-dire distants de moins de cinq kilomètres.

e) Lorsqu'il s'agit d'évaluer les contributions des sources industrielles, au moins un point de prélèvement est installé sous le vent par rapport à la source dans la zone résidentielle la plus proche. Si la concentration de fond n'est pas connue, un point de prélèvement supplémentaire est installé dans la direction des vents dominants.

f) Les points de prélèvement sont, dans la mesure du possible, également représentatifs de sites similaires ne se trouvant pas à proximité immédiate.

g) Il est tenu compte de la nécessité d'installer des points de prélèvement sur des îles, lorsque cela est nécessaire pour la protection de la santé humaine.

2. Protection de la végétation et des écosystèmes naturels

Les points de prélèvement visant à assurer la protection de la végétation et des écosystèmes naturels sont implantés à plus de 20 km des agglomérations ou à plus de 5 km d'une autre zone bâtie, d'une installation industrielle, d'une autoroute ou d'une route principale sur laquelle le trafic est supérieur à 50 000 véhicules par jour. Autrement dit, un point de prélèvement doit être implanté de manière à ce que l'air prélevé soit représentatif de la qualité de l'air dans une zone environnante d'au moins 1 000 km². Les États membres peuvent prévoir qu'un point de prélèvement sera implanté à une distance plus rapprochée ou qu'il sera représentatif de la qualité de l'air dans une zone moins étendue, compte tenu des conditions géographiques ou des possibilités de protection des zones particulièrement vulnérables.

Il est tenu compte de la nécessité d'évaluer la qualité de l'air sur les îles.

C. Micro-implantation des points de prélèvement

Dans la mesure du possible, les considérations suivantes s'appliquent:

- l'orifice d'entrée de la sonde de prélèvement est dégagé (libre sur un angle d'au moins 270°); aucun obstacle gênant le flux d'air ne doit se trouver au voisinage de l'échantillonneur (qui doit normalement être éloigné des bâtiments, des balcons, des arbres et autres obstacles de quelques mètres et être situé à au moins 0,5 m du bâtiment le plus proche dans le cas de points de prélèvements représentatifs de la qualité de l'air à la ligne de construction),

- en règle générale, le point d'admission d'air est situé entre 1,5 m (zone de respiration) et 4 m au-dessus du sol. Une implantation plus élevée (jusqu'à 8 m) peut être nécessaire dans certains cas. Une implantation plus élevée peut aussi être indiquée si la station est représentative d'une zone étendue,

- la sonde d'entrée n'est pas placée à proximité immédiate de sources d'émission, afin d'éviter le prélèvement direct d'émissions non mélangées à l'air ambiant,

- l'orifice de sortie de l'échantillonneur est positionné de façon à éviter que l'air sortant ne recircule en direction de l'entrée de l'appareil,

- pour tous les polluants, les points de prélèvement liés à la circulation sont distants d'au moins 25 m de la limite des **grands carrefours** et pas à plus de 10 m de la bordure du trottoir.

Les facteurs suivants peuvent également être pris en considération:

- sources susceptibles d'interférer,

- sécurité,
- accès,
- possibilités de raccordement électrique et de liaisons téléphoniques,
- visibilité du site par rapport à ses alentours,
- sécurité du public et des techniciens,
- intérêt d'une implantation commune de points de prélèvement pour différents polluants,
- exigences d'urbanisme.

D. Documentation et réexamen du choix des sites

Lors de l'étape de classification, les procédures de choix des sites sont étayées par une **documentation exhaustive**, comprenant notamment des photographies avec relevé au compas des environs et une carte détaillée. **Les sites sont réexaminés à intervalles réguliers à l'aide d'une nouvelle documentation afin de s'assurer que les critères de choix restent valables.**

Annexe 2 : premières questions & remarques soulevées par les AASQA sur le questionnaire

- Comment estimer / évaluer la représentativité d'une station ? y a-t-il une méthodologie définie au niveau national ? Notion pouvant varier selon le polluant ? Recours à un modèle urbain dans certains cas
- le terme agglomération mentionné est-il à associer au seuil de nbre d'hab donné dans la Directive (> 250000 hab) ou plutôt à celui de l'indice Atmo (> 100 000 hab) ?
- Difficulté à calculer la densité de population (plus d'accès à la donnée INSEE par îlot → recours à quoi ? ex. de Atmo RA - AAPS)
- « Caractéristiques voie de circulation surveillée » : il manque le cas de la « Place » (cf. Bordeaux Gambetta ou Limoges Place d'Aine)
- « Caractéristique trafic » : certaines données peuvent dater (ex : 2009)
- « Campagne d'évaluation préliminaire à l'implantation du site disponible? » : Des mesures ont eu lieu mais n'ont pas fait l'objet d'un rapport
- « Délai nécessaire à l'implantation du site (du projet à la réalisation) » : Trop ancien, pas de « traçabilité » pour ce type d'information...et c'est en plus très variable
- Cas de déplacement de station d'ores et déjà planifié à l'issue du PRSQA pour être conforme à son objectif
- Difficulté d'application ou de vérification de certains critères du guide « ADEME » (ex : § 5.2.1 p48 dégagement du point de prélèvement à l'aide du paramètre α , § 4.6 p 40 valeur du ratio NO/NO₂)